

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2022

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

CHAPITRE 26

**MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE
L'EDUCATION CIVIQUE**

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
-------------------------	----------

PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE **7**

1.	PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2.	PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	11
3.	PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	12
3.1.	BILAN TECHNIQUE	14
3.2.	BILAN FINANCIER	16
3.3.	PERSPECTIVES	18
4.	PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	18
5.	PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	19

DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES **25**

6.	PROGRAMME 144: EDUCATION CIVIQUE ET VOLONTARIAT	29
6.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	31
6.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	36
6.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	36
6.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	49
7.	PROGRAMME 145: INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES	51
7.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	53
7.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	56
7.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	56
7.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	68
8.	PROGRAMME 146: INTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION CITOYENNE	69
8.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	71
8.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	77
8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	77

8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	84
9.	PROGRAMME 147: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE	85
9.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	87
9.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	90
9.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	90
9.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	107

NOTE EXPLICATIVE

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Dans le cadre général du développement humain et afin de doter la Nation des ressources humaines et des capacités nécessaires pour bâtir une société camerounaise forte et émergente à l'horizon 2035, le Gouvernement entend, dans la dynamisation de sa nouvelle vision, mettre un accent important sur la transformation structurelle de l'économie et le développement du capital humain et du bien-être, à travers une opérationnalisation des Stratégies Sectorielles. C'est dans cette perspective que le MINJEC s'engage à garantir l'amélioration des conditions de vie des populations, et à favoriser leur autonomisation et leur épanouissement à la lumière de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30). Pour le PPA 2022, le MINJEC a opté pour un alignement à la SND30 et une amélioration de ses options stratégiques en regroupant ses actions en trois (03) programmes opérationnels et un (01) programme support. Toutefois, les Objectifs stratégiques sectoriels demeurent inchangés à savoir, permettre aux populations de :

- satisfaire leurs besoins essentiels ;
- améliorer leurs conditions de vie ;
- jouir de leurs droits fondamentaux ;
- assumer leurs devoirs en tant que citoyen.

C'est dans cette même logique que les Objectifs Stratégiques sectoriels ont été maintenus. Ces objectifs concernent l'ancrage des missions assignées au MINJEC conformément au Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement. Ce mandat qui se situe au cœur de la réalisation des missions du sous-secteur « Jeunesse et Éducation Civique » en vue d'atteindre les objectifs de la SND30, est de promouvoir l'autonomisation des jeunes, l'éducation civique et l'intégration nationale. Par voie de conséquence, en plus des deux programmes opérationnels existants et du programme support, un nouveau programme opérationnel a été créé. La nouvelle reconfiguration se présente ainsi qu'il suit :

- Programme 144 : Education Civique et Volontariat ;
- Programme 145 : Insertion Socio-économique des Jeunes ;
- Programme 146 : Intégration Nationale et Participation Citoyenne ;
- Programme 147 : Gouvernance et Appui Institutionnel.

Cette option de reconfiguration des programmes se justifie prioritairement par la nécessité de mettre en exergue certains pans des actions, notamment l'intégration nationale et le volontariat, et de renseigner de manière objective la performance du MINJEC au terme de la mise en œuvre des programmes en 2021 avant le glissement vers la nouvelle planification pour le triennat 2022-2024. Elle permettra aussi d'évaluer avec lisibilité les indicateurs de mesure de la performance en se basant sur la cartographie actuelle des programmes et des orientations sus-identifiées. Il convient de préciser que cette réorganisation des programmes du MINJEC a bénéficié de l'accompagnement technique du MINEPAT et de l'INS.

Toutefois, le PPA 2022, établit quelques changements notables tant sur le fond que sur la forme. Il marque une demande supplémentaire des ressources financières, nécessaires pour

mieux adresser les problèmes de la cible jeune, de corriger les faiblesses observées et d'affecter des ressources budgétaires aux activités qui n'ont pas pu être développées par le passé. En raison des contraintes de l'arbitrage et la nécessité du financement PTS-Jeunes mais également la participation active à la riposte contre la COVID-19 et ses différentes opérations qui sont des initiatives conduites par le MINJEC, et qui permettent d'accompagner les jeunes en particulier et la population en général, en minimisant les risques de propagation de la maladie en milieu éducatif formel et en milieu extrascolaire.

De même, de nouvelles activités ont été introduites, pour traduire la déclinaison des nouveaux enjeux et orientations de l'action gouvernementale et prendre en compte les orientations sectorielles d'alignement des programmes à la SND30. Elles répondent pour l'essentiel au souci d'opérationnaliser les nouveaux projets et initiatives de promotion de l'insertion socio-économique et de l'inclusion des jeunes, de l'intégration nationale et de la participation citoyenne de la population. Afin de contribuer à juguler l'extrémisme violent et de mettre en perspective la contribution du MINJEC à la mise en œuvre des nouveaux engagements nationaux et internationaux, il convient de noter parmi ces enjeux :

- l'intensification des actions d'éducation civique, de promotion du bilinguisme, du multiculturalisme et du vivre ensemble harmonieux ;
- la poursuite de l'accélération de la mise en œuvre du Plan Triennal « Spécial Jeunes » ;
- l'accélération du processus de mise en œuvre de la décentralisation ;
- la programmation des besoins réels émanant de l'ASCNPD dont le MINJEC assure la tutelle;
- la programmation des dépenses liées au respect des mesures nouvelles de lutte contre la propagation du COVID-19 prises par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- la programmation des activités permettant l'opérationnalisation de la Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées dans les domaines relevant des compétences du MINJEC, y compris l'opérationnalisation des Conseils Municipaux Jeunes (CMJ) et Conseils Régionaux Jeunes (CRJ) ;
- le renouvellement des organes dirigeants du CNJC.

L'ambition du MINJEC pour 2022 dans cette perspective est d'amener toutes les populations à prendre conscience de leurs droits et de leurs devoirs en tant que citoyen et contribuer à la consolidation du lien social. Dans ses indicateurs à savoir : (i)-le nombre de personnes formées aux valeurs citoyennes par les structures du MINJEC et (ii)- la proportion de la population ayant acquis les valeurs civiques, morales et éthiques. Le MINJEC entend contribuer de manière efficace, à l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations, tout en permettant de rendre compte de la proportion de la population sensibilisée et formée aux valeurs citoyennes et civiques. Ainsi, il envisage de faire passer ses indicateurs respectivement de 4 500 000 en 2021 à 4 675 684 en 2022 d'une part et de 45% en 2021 à 46,73% en 2022 d'autre part.

Concernant l'Insertion Socio-économique des Jeunes, l'objectif est d'accroître le nombre de jeunes insérés socialement et économiquement par les structures du MINJEC. Pour y parvenir, le MINJEC s'appuiera sur deux piliers à savoir la formation et l'accompagnement des jeunes. Il s'agit concrètement de porter de 34,48% en 2021 à 42,12% en 2022 le taux d'insertion économique des jeunes encadrés dans les structures du MINJEC.

En ce qui concerne le programme intitulé : intégration nationale et participation des jeunes, l'objectif est de consolider l'unité nationale à travers les valeurs républicaines au sein des populations. A cet effet, le MINJEC voudrait accroître d'une part le nombre de personnes formées sur les valeurs républicaines (vivre ensemble, et participation au développement) qui passerait de 387 578 en 2021 à 422 886 en 2022 d'une part et, la proportion de la population ayant des compétences républicaines de 30,70% en 2021 à 55,61% en 2022 d'autre part.

En matière de Gouvernance et Appui Institutionnel, le MINJEC entend poursuivre l'amélioration de la coordination des Services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes.

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

La création du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique par le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 a étoffé les missions de l'ex Ministère de la Jeunesse en lui assignant outre les missions d'encadrement et d'accompagnement de la jeunesse, celle de l'éducation civique des populations. L'optique ici étant de parvenir à l'avènement de la république exemplaire déclinée par le Président de la République Chef de l'Etat dans son plan de société du septennat des grandes opportunités.

En effet, selon les dispositions de l'article 24 du décret sus-évoqué, le MINJEC est responsable de :

- l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies appropriées pour faciliter la contribution de la jeunesse au développement du pays et à la promotion des valeurs de paix, de travail, de démocratie et de solidarité ;
- l'éducation citoyenne et morale de la jeunesse ;
- la prise en compte des préoccupations des jeunes dans les stratégies de développement dans les différents secteurs ;
- l'insertion sociale des jeunes ruraux et urbains ;
- la promotion de l'intégration nationale ;
- la promotion du volontariat ;
- la promotion économique et sociale des jeunes et de leurs associations ;
- du suivi des activités des mouvements de jeunesse.

Il suit les programmes gouvernementaux d'appui destinés à l'encadrement des jeunes en milieu urbain et/ou rural et exerce la tutelle sur les organismes relevant de son domaine de compétence notamment : l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD) et le Conseil National de la Jeunesse du Cameroun (CNJC).

Sur le plan stratégique, le MINJEC partage les mêmes cibles d'action avec plusieurs départements ministériels.

Il convient de relever sur le plan technique le caractère transversal des actions du MINJEC qui lui permettent de se déployer aussi bien dans le secteur social, que dans le secteur de l'éducation, indépendamment de la nouvelle nomenclature du MINEPAT concernant la répartition des ministères par secteurs d'activités.

Les domaines d'intervention du MINJEC couvrent ainsi entre autres, les fonctions principales suivantes :

- formation professionnelle et insertion économique ;
- enseignement hors niveau ;

affaires communes de la jeunesse ;
 vie associative des jeunes ;
 développement du volontariat ;
 participation citoyenne ;
 lutte contre les maladies, épidémies, urgences et catastrophes ;
 protection sociale, assainissement et protection de l'environnement.

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du sous-secteur « Jeunesse et Education Civique » et en vue d'atteindre les objectifs du DSCE, le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique s'était fixé comme objectif stratégique : « promouvoir l'autonomisation des jeunes, l'éducation civique et l'intégration nationale ».

Pour l'atteinte de cet objectif, les priorités étaient axées sur la mise en œuvre cohérente et intégrée d'un certain nombre de projets et de politiques publiques en relation avec les missions du Ministère notamment :

- la promotion de l'éducation civique et de l'intégration nationale à travers la poursuite de l'intensification de la campagne nationale d'éducation civique et d'intégration nationale dont le Projet d'Education Populaire, Civique et d'intégration Nationale (PEPCIN) assurait la pérennité ;
- la formation en continu, sur l'ensemble du territoire des relais éducatifs que sont les médiateurs communautaires en vue d'une sensibilisation de proximité ;
- le développement d'une politique plus accrue d'intégration des camerounais de la diaspora ;
- la promotion de l'insertion socio-économique des jeunes, notamment à travers la mise en œuvre du PTS-jeunes et des autres projets et programmes y dédiés ;
- la promotion du Volontariat ;
- l'opérationnalisation des comités régionaux, départementaux et d'arrondissement d'éducation civique et d'intégration nationale avec la création et l'animation des clubs d'éducation civique et d'intégration nationale à tous les niveaux ;
- l'opérationnalisation des Conseils Municipaux et Régionaux des Jeunes dans les Communes et les Régions ;
- l'opérationnalisation des Equipes Mobiles d'Animation Populaire Urbaines et Rurales (EMAPUR).

L'appréciation de la performance globale du département ne peut se faire qu'au regard du rendement obtenu sur chacun des trois (03) programmes jusqu'ici implémentés, à savoir : (i) programme 346 : Education Civique et Intégration Nationale ; (ii) programme 347 : Insertion Socioéconomique des Jeunes ; (iii) programme 348 : Gouvernance et Appui Institutionnel.

A. programme 346 : Education Civique et Intégration Nationale

L'objectif de cet axe était de faire passer de 2.753.683 en 2019 à 4.500.000 en 2021 le nombre de personnes formées aux valeurs citoyennes par les structures d'encadrement du MINJEC. Au titre de l'exercice 2020, cet axe a atteint le chiffre de 3.393.683 valeurs agrégées de personnes formées aux valeurs citoyennes par les structures d'encadrement du MINJEC. Cette performance a été possible grâce aux activités de grande mobilisation et des campagnes

de masse.

B. Programme 347 : Insertion Socioéconomique des Jeunes

Dans le cadre du triennat en cours, la stratégie mise en place par le MINJEC en matière d'insertion socioéconomique des jeunes visait à intensifier les actions en faveur de l'insertion sociale et économique des jeunes, et à développer des actions susceptibles d'atteindre le maximum de jeunes en quête d'emploi ou d'auto-emploi.

Pour ce faire, le MINJEC a fondé sa stratégie en ce qui concerne notamment le programme 347, sur le mécanisme d'insertion socio-économique en vigueur qui intègre, outre la mobilisation, l'information et le référencement des jeunes par l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ), le renforcement de leurs capacités techniques, entrepreneuriales et managériales au niveau des CMPJ et du PAJER-U restructuré en 17 projets-filières, le financement de leurs projets dans le cadre du PTS-Jeunes et des autres guichets de financement, ainsi que leur accompagnement en installation, y compris le suivi de l'exécution desdits projets.

Suivant cette logique, six actions ont été identifiées à savoir :

- le développement de l'entrepreneuriat des jeunes ;
- l'accompagnement des jeunes formés dans les structures du MINJEC à l'insertion socioprofessionnelle ;
- la promotion de l'insertion sociale des jeunes en difficulté ;
- la promotion de la vie associative ;
- la promotion de la participation des jeunes ;
- le développement des structures d'encadrement des jeunes.

La mise en œuvre de ces actions pour l'exercice 2020 a permis d'atteindre les principaux résultats ci-après :

- la formation de 216 432 jeunes dans les structures du MINJEC en vue de leur faire acquérir des compétences nécessaires à leur insertion sociale et économique ;
- l'insertion dans le tissu économique de 46 999 jeunes ;
- l'appui à la création de 33 990 entreprises par les jeunes ;
- le renforcement des capacités et l'autonomisation de 2 430 jeunes en difficultés ;
- la construction de 22 CMPJ, la réhabilitation de 9 CMPJ et l'équipement de 39 CMPJ.

C- Programme 348 : Gouvernance et Appui Institutionnel

Les activités suivantes ont été menées :

- l'exécution de la première phase des travaux de construction de la DDJEC du Mayo-Danay ;
- la poursuite du processus du parachèvement des travaux de réhabilitation et d'extension du bâtiment du MINJEC ;
- la réhabilitation et l'équipement des services ;
- la redynamisation des différents comités de la chaîne de préparation, de l'exécution et du suivi de l'exécution du budget et des projets en relation avec nos partenaires ;
- le contrôle, l'évaluation et le suivi technico-administratif du fonctionnement des services centraux et déconcentrés, des structures sous tutelle ainsi que des organismes rattachés ;
- le renforcement des capacités et la formation continue des personnels ;
- l'amélioration de la qualité et des performances des services par la promotion de la

bonne gouvernance et la lutte contre la corruption ;
la gestion des sollicitations communes du département ministériel.

En résumé, on est en droit de dire que les résultats obtenus concourent à la réalisation de l'objectif stratégique du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique qui est de Promouvoir l'autonomisation des jeunes, l'éducation civique et l'intégration nationale.

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

Le bilan de mise en œuvre du PPA 2021 à mi-parcours du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique permet non seulement d'opérer un rapprochement des résultats obtenus avec l'objectif stratégique du département, mais aussi d'entrevoir des perspectives à court et à moyen terme, eu égard aux leçons apprises.

De manière générale, le passage du triennat 2018-2020 au triennat 2021-2023 et la 6^e année de mise en œuvre de l'organigramme dans un contexte de budget programme aura permis au Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique de prendre une meilleure mesure de l'effort à entreprendre pour parvenir à une véritable autonomisation des jeunes, un réarmement moral et civique des populations pour un vivre ensemble harmonieux.

Les résultats obtenus de la mise en œuvre des différents programmes étant mitigés, des corrections profondes méritent d'être apportées à la formulation des objectifs, des actions et des indicateurs ; le but étant d'obtenir les dotations budgétaires qui tiennent compte des nouvelles missions du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique.

Rapprochement des résultats obtenus avec l'objectif stratégique du ministère.

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du sous-secteur « Jeunesse et Education Civique » et en vue d'atteindre les objectifs du DSCE, le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique s'est fixé comme objectif stratégique : « promouvoir l'autonomisation des jeunes, l'éducation civique et l'intégration nationale ».

Pour l'atteinte de cet objectif, les priorités ont été axées sur la mise en œuvre cohérente et intégrée d'un certain nombre de projets et de politiques publiques en relation avec les missions du Ministère notamment:

- l'accélération de la mise en œuvre du PTS-jeunes ;
- la promotion de l'éducation civique et de l'intégration nationale à travers la poursuite de l'intensification de la campagne nationale d'éducation civique et d'intégration nationale dont le Projet d'Education Populaire, Civique et d'Intégration Nationale (PEPCIN) assurera la pérennité ;
- la promotion de l'insertion socio-économique des jeunes ;
- l'opérationnalisation des comités régionaux, départementaux et d'arrondissement d'éducation civique et d'intégration nationale avec la création et l'animation des clubs d'éducation civique et d'intégration nationale à tous les niveaux ;
- la formation des médiateurs communautaires sur l'ensemble du territoire et l'opérationnalisation des Equipes Mobiles d'Animation Populaire Urbaine et Rurale (EMAPUR) ;

L'appréciation de la performance globale du département ne peut se faire qu'au regard du rendement obtenu sur chacun de ces programmes.

Promotion de l'éducation civique et de l'intégration nationale

L'objectif de cet axe était de faire passer de 3.393.683 en 2020 à 4.500.000 en 2021 le nombre de personnes formées aux valeurs citoyennes par les structures d'encadrement du MINJEC. Au titre du premier semestre 2021, les résultats suivants ont été enregistrés.

En ce qui concerne la campagne nationale d'éducation civique et de l'intégration nationale :

- 784 631 personnes ont été formées sur le respect des mesures barrière de lutte contre la COVID-19 et sur les valeurs civiques et morales ;
- 4 000 personnes ont été formées et sensibiliser aux valeurs citoyennes et patriotiques lors des grands regroupements sportifs ;
- 49 médiateurs communautaires ont reçu un renforcement des capacités en médiation sociale et gestion pacifique des conflits ;
- 225 jeunes volontaires de vacances ont été mobilisés, sélectionnés et recrutés.

Pour ce qui est de l'intégration nationale,

- 40 jeunes ont reçu un renforcement de capacités en matière de gouvernance locale et du vivre ensemble ;
- 120 jeunes ambassadeurs de la paix sur la mise en œuvre des mécanismes de consolidation de la paix Hang out ont été formés ;
- 555 jeunes de la diaspora ont reçu un renforcement de capacités en vu de leur insertion dans la société camerounaise ;

Le bilan affiche donc 789.620 personnes formées aux valeurs civiques, morales et du vivre ensemble par les structures d'encadrement du MINJEC notamment, les directions techniques Opérationnelles, l'ASCNPD et les projets opérationnels (PEPCIN, PNV).

Promotion de l'insertion socioéconomique des jeunes :

Dans le cadre du triennat en cours, la stratégie mise en place par le MINJEC en matière d'insertion socioéconomique des jeunes vise à intensifier les actions en faveur de l'insertion sociale et économique des jeunes, et à développer des actions susceptibles d'atteindre le maximum de jeunes en quête d'emploi ou d'auto-emploi.

Pour ce faire, le MINJEC a fondé sa stratégie en ce qui concerne notamment le programme 145 sur deux principaux piliers à savoir la formation et l'accompagnement des jeunes.

Faisant suite à la mobilisation des jeunes dans leurs différentes zones de résidence, la formation permet aux jeunes d'acquérir des compétences (savoir, savoir-faire et savoir-être) leur permettant de résoudre les problèmes auxquels ils font face et de s'insérer dans leur milieu de vie. L'accompagnement consiste à encadrer les jeunes formés ou ayant des acquis à faire valoir, dans l'élaboration et la mise en place de leurs projets entrepreneuriaux ou de leurs projets professionnels. L'intérêt ultime étant de favoriser leur contribution au développement.

Suivant cette logique six actions ont été identifiées à savoir :

- le développement de l'entrepreneuriat des jeunes ;
- l'accompagnement des jeunes formés dans les structures du MINJEC à l'insertion Socioprofessionnelle ;
- la promotion de l'insertion sociale des jeunes en difficulté ;
- la promotion de la vie associative ;
- la promotion de la participation des jeunes ;

le développement des structures d'encadrement des jeunes.

La mise en œuvre de ces actions pour l'exercice 2020 a permis d'atteindre les principaux résultats ci-après:

- prévalidation de 3 924 plans d'affaires des jeunes ;
- maturation de 1 129 plans d'affaires des jeunes à installer dans les villages pionniers et projets individuels ;
- sélection des 73 villages pionniers et 33 clusters à aménager ;
- réarmement moral de 472 jeunes;
- présélection de 230 JED ;
- 17 811 jeunes inscrits à la plateforme de l'ONJ ;
- 12 401 jeunes référés ;
- acquisition de 75 kits d'installation des jeunes formés dans les CMPJ ;
- 198 pairs éducateurs recyclés ;
- renforcement des capacités de 14 leaders jeunes ;
- démarrage des travaux de construction de 18 CMPJ ;
- réhabilitation de 16 et équipement de 15 CMPJ.

Gouvernance et appui institutionnel

Les activités suivantes ont été menées :

- l'exécution de la première phase des travaux de construction de la DDJEC du Mayo-Danay ;
- le parachèvement des travaux de réhabilitation et d'extension du bâtiment du MINJEC ;
- la réhabilitation et l'équipement des services ;
- la redynamisation des différents comités de la chaîne de préparation, de l'exécution et du suivi de l'exécution du budget et des projets en relation avec nos partenaires ;
- le contrôle, l'évaluation et le suivi technico-administratif du fonctionnement des services centraux et déconcentrés, des structures sous tutelle ainsi que des organismes rattachés ;
- le renforcement des capacités et la formation continue des personnels ;
- l'amélioration de la qualité et des performances des services par la promotion de la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption ;
- la gestion des sollicitations communes du département ministériel.

En résumé, on est en droit de dire que les résultats obtenus concourent à la réalisation de l'objectif

Stratégique du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique qui est de Promouvoir L'autonomisation des jeunes, l'éducation civique et l'intégration nationale.

■ 3.2. BILAN FINANCIER

Exécution financière de l'exercice 2019

L'enveloppe définitive notifiée au Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique pour l'exercice 2019 s'élevait à la somme de **15 358 millions** de FCFA, répartie de la manière suivante :

Budget d'Investissement Public : **3 471 millions** dont :

Fonds de contrepartie en dépenses réelles : **34 millions** ;

Ressources extérieures : **200** millions ;

Ressources transférées : **637** millions ;

BIP RIO **2 600** millions ;

Budget de Fonctionnement : **11 887** millions, répartis ainsi qu'il suit :

Dépenses de personnel : **8 595** millions ;

Dépenses de personnel hors traitement brut : **108** millions ;

Bourses et stages : **195** millions ;

Autres biens et services : **2 989** millions, y compris les dépenses d'eau, d'électricité et de téléphone de la manière suivante :

Eau : **27** millions ;

Electricité : **34** millions ;

Téléphone : **38** millions.

Exécution financière de l'exercice 2020

L'enveloppe définitive notifiée au Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique pour l'exercice 2020 s'élevait à la somme de **23237,646 millions** de FCFA, répartie de la manière suivante :

Budget d'Investissement Public : **10 053,646 millions** dont :

Fonds de contrepartie en dépenses réelles : **24** millions ;

Ressources extérieures : **200** millions ;

Ressources transférées : **1 530,646** millions ;

BIP RIO **2 199** millions ;

PTS-Jeunes **6 100** millions.

Budget de Fonctionnement : **13184** millions, répartis ainsi qu'il suit :

Dépenses de personnel : **9 062** millions ;

Dépenses de personnel hors traitement brut : **108** millions ;

Bourses et stages : **195** millions ;

Autres biens et services : **3 819** millions, y compris les dépenses d'eau, d'électricité et de téléphone de la manière suivante :

Eau : **27** millions ;

Electricité : **34** millions ;

Téléphone : **38** millions.

Exécution financière de l'exercice 2021

L'enveloppe définitive notifiée au Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique pour l'exercice 2021 s'élevait à la somme de **20 234 millions** de FCFA, répartie de la manière suivante :

Budget d'Investissement Public : **6 741 millions** dont :

Fonds de contrepartie en dépenses réelles : **240** millions ;

Ressources extérieures : **200** millions ;

Ressources transférées : **1 531** millions ;

BIP RIO **2 199** millions ;

PTS-Jeunes **3 000** millions.

Budget de Fonctionnement : **13 493** millions, répartis ainsi qu'il suit :

Dépenses de personnel : **9 371** millions ;

Dépenses de personnel hors traitement brut : **108** millions ;

Bourses et stages : **195** millions ;

Autres biens et services : **3 819** millions, y compris les dépenses d'eau, d'électricité et de téléphone de la manière suivante :

Eau : **27** millions ;

Electricité : **34** millions ;
Téléphone : **38** millions.

■ 3.3. PERSPECTIVES

En guise de perspectives, il y a lieu de souligner d'emblée que les activités du MINJEC, jusqu'alors réparties en trois (03) programmes seront redistribuées en quatre (04) programmes. Toutefois sur la base des éléments ayant encadré la mise en œuvre des programmes opérationnels et du programme support antérieurs, le MINJEC se propose de :

- veiller à la cohérence interne des programmes au moment de leur élaboration pour l'atteinte optimale de l'objectif stratégique du ministère ;
- améliorer le dialogue de gestion des programmes dans le but de renforcer la coordination opérationnelle des actions d'un programme et celle des activités d'une action ;
- rationaliser les activités des différentes actions pour obtenir de meilleurs résultats ;
- mettre en place un système de collecte des données statistiques permettant de mieux renseigner les indicateurs ;
- solliciter une dotation budgétaire permettant de faire fonctionner toutes les structures engendrées par le nouvel organigramme en projet du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ;
- accélérer la mise en œuvre du Plan Triennal Spécial Jeunes ;
- poursuivre le renforcement du cadre juridique et réglementaire en matière de volontariat ;
- renforcer le processus de déconcentration de gestion de la solde et des pensions (transmission des Etats de Somme Due et saisie et validation des ESD, logement et avancement) ;
- renforcer le processus de décentralisation en améliorant les ressources transférées aux Communes d'une part, et en transférant aux Régions, certaines compétences assorties de moyens financiers conséquents ;
- améliorer la participation des jeunes en poursuivant la mise en place des Conseils Municipaux Jeunes (CMJ), et éventuellement, des Conseils Régionaux Jeunes (CRJ) ;
- la pérennisation de la campagne nationale d'éducation civique et d'intégration nationale par l'opérationnalisation du Projet d'Education Populaire Civique et d'Intégration Nationale (PEPCIN) ;
- l'organisation d'une rencontre des services centraux et déconcentrés du MINJEC en vue notamment d'harmoniser les méthodes d'intervention.

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

L'objectif stratégique du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique est de promouvoir l'autonomisation des jeunes, l'éducation civique et l'intégration nationale.

La réalisation de l'objectif stratégique se fera par la mise en œuvre de quatre programmes, à savoir:

- **programme 144 : Education civique et volontariat ;**
- **programme 145 : Insertion socio-économique des jeunes ;**
- **programme 146 : Intégration nationale et participation citoyenne ;**
- **programme 147 : Gouvernance et appui institutionnel.**

■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

Programme 144 : Éducation Civique et Volontariat

Le programme 144 dont l'objectif principal est d'inculquer les valeurs civiques, morales et éthiques aux populations, concourt à la promotion de l'Éducation Civique et du volontariat sur l'ensemble du territoire national. A cet effet, conformément aux missions du MINJEC, il est question de :

- mettre en œuvre un certain nombre d'activités en vue de faire face aux problèmes de dégradation des valeurs morales et civiques et éthiques sur l'ensemble de la population en général, et chez les jeunes en particulier ;
- mettre en œuvre le *Programme National d'Éducation Civique pour le Réarmement Moral, Civique et Entrepreneurial* en milieu formel (scolaire et universitaire) et non formel (extrascolaire, confessionnel et professionnel) ;
- favoriser l'accès du plus grand nombre de personnes à l'offre de l'éducation pour le développement en vue d'améliorer la participation des populations urbaines et rurales au développement de la nation;
- promouvoir la participation des populations aux travaux d'intérêt communautaire et susciter davantage leur engagement aux activités de volontariat, dans le sillage de la promulgation par le Chef de l'Etat de la loi No 2021/15 du 09 Juillet 2021 portant organisation et promotion du volontariat au Cameroun ;
- susciter l'engagement des populations surtout les jeunes, dans les missions de services civiques et de réarmement moral ;
- améliorer la qualité et l'efficacité de la pratique éducative des formateurs et encadreurs d'éducation populaire et civique.

Les services concourant à la mise en œuvre du programme sont :

Au niveau central :

- les Directions techniques ;
- les Programmes et Projets de mobilisation et de sensibilisation des populations (PEPCIN, EMAPUR);
- l'ASCNPD ;
- le PNV ;
- les Structures rattachées.

Au niveau déconcentré et local :

- les Délégations Régionales, Départementales et d'Arrondissement de la Jeunesse et de l'Éducation Civique ;
- les Comités d'Arrondissement d'Education Civique et d'Intégration Nationale (CAECIN) ;
- les Comités Départementaux d'Education Civique et d'Intégration Nationale (CODECIN);
- les Comités Régionaux d'Education Civique et d'Intégration Nationale (CORECIN) ;
- les antennes Régionales du PNV ;
- les Collectivités Territoriales Décentralisées.

Programme 145 : Promotion Économique des Jeunes

Le Programme 145 vise la promotion de l'insertion socioéconomique des jeunes à travers leur

formation et leur insertion en emploi ou en auto-emploi. L'opérationnalisation du Programme est construite sur cinq actions à savoir :

- la promotion de l'insertion sociale des jeunes ;
- l'amélioration de l'information sur les initiatives d'insertion économique des jeunes encadrés dans les structures du MINJEC ;
- le développement de l'entrepreneuriat des jeunes encadrés dans les structures du MINJEC ;
- l'amélioration de l'employabilité des jeunes encadrés dans les structures du MINJEC ;
- le développement des structures d'encadrement des jeunes.

Les services concourant à la mise en œuvre du programme sont :

Au niveau central :

- Les Directions techniques ;
- Les Programmes et Projets de mobilisation, de formation, de financement et d'accompagnement des jeunes du MINJEC;

Au niveau déconcentré et au niveau local :

- Les Délégations Régionales, Départementales et d'Arrondissement de la Jeunesse et de l'Education Civique ;
- Les Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ) ;
- Le Centre National de Jeunesse et des Sports (CENAJES) de Kribi ;
- Les Collectivités Territoriales Décentralisées.

Programme 146 : Intégration Nationale et Participation Citoyenne

Ce nouveau programme opérationnel construit autour **de trois actions** à savoir : la Promotion de l'Intégration nationale ; la Promotion de la vie associative et la Promotion de la participation des jeunes, concourt à renforcer les valeurs républicaines au sein des populations en vue de consolider l'unité nationale, le vivre ensemble harmonieux et la cohésion sociale.

Il sera donc question pour ce programme de :

- mettre en œuvre des actions et initiatives concourant au raffermissement du sentiment de patriotisme, de solidarité et de tolérance ainsi que du vivre ensemble harmonieux ;
- développer des synergies d'actions utilisant des plaidoyers, des rencontres culturelles et intergénérationnelles, des activités de brassage et d'échanges des jeunes et adultes, la mise sur pied d'une plateforme d'échange dans les réseaux sociaux ;
- poursuivre l'opérationnalisation du Programme d'Aide au Retour et à l'Insertion des Jeunes de la Diaspora (PARIJEDI) ;
- promouvoir l'organisation et le développement du mouvement associatif jeune par le renouvellement effectif de toutes les instances du Conseil National de la Jeunesse du Cameroun (CNJC) ;
- doter les jeunes de connaissances et de compétences de base leur permettant de s'initier à la prise de décision, de conduire des plaidoyers et de s'engager volontairement dans des activités d'intérêt communautaire, de manière à pouvoir participer, au niveau local, à la construction d'un Cameroun émergent à travers l'activité des Conseils Municipaux Jeunes et Conseils Régionaux Jeunes ;
- accroître une synergie d'action avec la commission nationale pour le bilinguisme et le multiculturalisme ainsi que les administrations partenaires ;
- accroître une synergie d'action avec le Comité National de Désarmement, de Démobilisation et Réintégration (CNDDR).

Les services concourant à la mise en œuvre du programme sont :

Au niveau central :

- les Directions techniques;

les Programmes et projets de mobilisation, de financement et d'accompagnement des jeunes du MINJEC ;
 le Bureau National du Conseil National de la Jeunesse du Cameroun (CNJC) ;
 l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD).
 les structures rattachées.

Au niveau déconcentré et local :

Les Délégations Régionales, Départementales et d'Arrondissement de la Jeunesse et de l'éducation Civique ;
 les Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ) ;
 le Centre National de Jeunesse et des Sports (CENAJES) de Kribi ;
 le Centre National d'Education Populaire et Civique (CNEPCI) ;
 les Bureaux Régionaux, Départementaux et Communaux du CNJC ;
 les Collectivités Territoriales Décentralisées.

Programme 147 : Gouvernance et appui institutionnel

Ce programme soutient et accompagne l'implémentation des programmes opérationnels, en leur fournissant un appui institutionnel indispensable à leur opérationnalisation et à l'efficacité d'ensemble.

Cependant, il ne traite que des aspects essentiellement transversaux aux programmes opérationnels, notamment la gestion et le développement des ressources humaines, la gestion et le développement des infrastructures, des équipements des services, le renforcement de la gouvernance, etc.

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 144

EDUCATION CIVIQUE ET VOLONTARIAT					
Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 PROMOTION DES VALEURS CIVIQUES ET ETHIQUES AUPRES DES POPULATIONS	Sensibiliser et former les populations aux valeurs civiques, morales et éthiques.	Proportion de personnes sensibilisées et formées aux valeurs civiques, morales et éthiques	32,53	42,53	Rapports d'activités issus des UTO-MINJEC
02 DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE FORMATION DE L'EDUCATION CIVIQUE EN MILIEU FORMEL (SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE)	Mettre en œuvre le programme national de l'éducation civique en milieu scolaire, universitaire	Niveau de mise en œuvre du programme national de l'éducation civique en milieu scolaire, universitaire	0	23	Rapports d'activités issus des UTO-MINJEC
03 DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE FORMATION DE L'EDUCATION CIVIQUE EN MILIEU NON FORMEL (EXTRASCOLAIRE CONFESIONNEL ET PROFESSIONNEL)	Mettre en œuvre le Programme National de l'éducation civique en milieu non formel (extrascolaire, confessionnel et professionnel)	Niveau de mise en œuvre du Programme National de l'éducation civique en milieu non formel (extrascolaire, confessionnel et professionnel)	0	23	-Rapports des Activités issus des UTO- MINJEC, des structures déconcentrées et sous tutelles, des organisations et associations partenaires, etc... - Rapports d'activités de la direction technique impliquée (DECIN) et ASCNPD ; - Registres des structures de formation impliquées ; - Rapports du contrôle de gestion ;
04 DEVELOPPEMENT ET PROMOTION D'UNE OFFRE D'EDUCATION ET DE FORMATION EN EDUCATION POPULAIRE	Favoriser l'accès du plus grand nombre de personne à l'offre de l'éducation pour le développement en vue d'améliorer la participation des populations urbaines et rurales au développement de la nation	Proportion des acteurs de l'éducation populaire ayant les compétences opérationnelles pour l'organisation et l'animation d'un projet d'éducation populaire	0	10	Rapports d'activités du CNEPCI et structures de terrain - Registres des structures de formation impliquées ; Rapports du contrôle de gestion ;

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

05	DEVELOPPEMENT DU VOLONTARIAT	Susciter l'engagement des personnes dans les activités de volontariat	NOMBRE DE CONTRATS D'ENGAGEMENT SIGNES	215 006	239 006	Rapports d'activités de la direction technique et des autres unités techniques opérationnelles impliquées (DISJEV, DIVAPJ, ASCNPD, PNV ;Projet CMJ - Rapports d'activités des structures déconcentrées du MINJEC ; - Registres des structures de formation impliquées ; Rapports du contrôle de gestion ;
----	------------------------------	---	--	---------	---------	---

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 145

INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES						
Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	PROMOTION DE L'INSERTION SOCIALE DES JEUNES	Contribuer à l'amélioration de l'insertion sociale des jeunes	Nombre de jeunes accompagnés	2 430	2 830	Rapports d'activités de la direction technique impliquée (DISJEV); - Rapports d'activités des structures déconcentrées du MINJEC ; - Registres des structures de formation impliquées ; - Rapports du contrôle de gestion ;
02	AMELIORATION DE L'INFORMATION SUR LES INITIATIVES D'INSERTION ECONOMIQUE DES JEUNES ENCADRES DANS LES STRUCTURES DU MINJEC	Accroître la connexion des jeunes encadrés dans les structures du MINJEC aux opportunités d'insertion économique	PROPORTION DES JEUNES ENCADRES DANS LES STRUCTURES DU MINJEC CONNECTES AUX OPPORTUNITES D'INSERTION ECONOMIQUE	2,97	6,85	Différents rapports d'activités des projets / programmes d'insertion socio-économique des jeunes du MINJEC (PAJER-U, FONIJ, PARIJEDI, PARSE, PAREC...) - Rapports d'activités des directions techniques impliquées (DPEJ, DISJEV, DIVAPJ) ; - Rapports d'activités des structures déconcentrées du MINJEC ; - Rapports d'activités des organisations partenaires impliquées à la formation des jeunes en vue de leur insertion socioéconomique ; - Registres des structures de formation impliquées ; - Rapports du contrôle de gestion ; - Rapports et données de l'Observatoire national de la jeunesse.

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

03	DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES	Accroître le nombre d'entreprises détenues par les jeunes encadrés par les structures du MINJEC	NOMBRE D'ENTREPRISE DETENUES PAR LES JEUNES ENCADRES DANS LES STRUCTURES DU MINJEC.	33 990	36 604	Différents rapports d'activités des projets / programmes d'insertion socio-économique des jeunes du MINJEC (PAJER-U, FONIJ, PARIJEDI, PARSE, PAREC...) - Rapports d'activités des directions techniques impliquées (DPEJ, DISJEV, DIVAPJ) ; - Rapports d'activités des structures déconcentrées du MINJEC ; - Rapports d'activités des organisations partenaires impliquées à la formation des jeunes en vue de leur insertion socioéconomique ; - Registres des structures de formation impliquées ; - Rapports du contrôle de gestion ; - Rapports et données de l'Observatoire national de la jeunesse.
04	AMELIORATION DE L'EMPLOYABILITE DES JEUNES	accroître l'insertion professionnelle des jeunes formés dans les structures d'encadrement du MINJEC	Taux d'insertion professionnelle des jeunes formés dans les structures d'encadrement du MINJEC	23,55	26,22	Différents rapports d'activités des CMPJ ; ONJ - Rapports d'activités des structures techniques impliquées (IGPMEF, DPEJ) ; - Rapports d'activités du CENAJEC de Kribi ; - Rapports d'activités des organisations partenaires impliquées dans la formation des jeunes en vue de leur insertion socioprofessionnelle ; - Rapports du contrôle de gestion ; - Rapports et données de l'Observatoire national de la jeunesse.
05	DÉVELOPPEMENT DES STRUCTURES D'ENCADREMENT DES JEUNES	Accroître la couverture territoriale des structures d'encadrement des jeunes..	Taux de couverture territoriale des structures d'encadrement des jeunes construites et fonctionnelles	32,95	44,01	Rapports d'activités des CMPJ

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 146

INTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION CITOYENNE

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 PROMOTION DE L'INTEGRATION NATIONALE	Développer les valeurs du vivre ensemble harmonieux auprès des populations	Proportion de personnes sensibilisées aux valeurs du vivre ensemble harmonieux	9,09	27,27	- Various activity reports of MINJEC's projects/programmes and youth support structures - DECIN Activity Reports; - Activity reports of the deconcentrated structures of MINJEC; - Registers of the training structures involved;

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

03	PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES JEUNES	Renforcer la participation des jeunes au développement de la nation	Proportion de jeunes impliqués dans le processus de prise de décision et/ou qui prennent part aux activités qui concourent à l'implémentation des programmes et projets de développement	15	32	Rapport d'activité
04	PROMOTION DE LA VIE ASSOCIATIVE	Améliorer les capacités opérationnelles des organisations de jeunesse	Proportion d'organisations de jeunesse accompagnées	48	54	Rapport d'activité

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 147

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

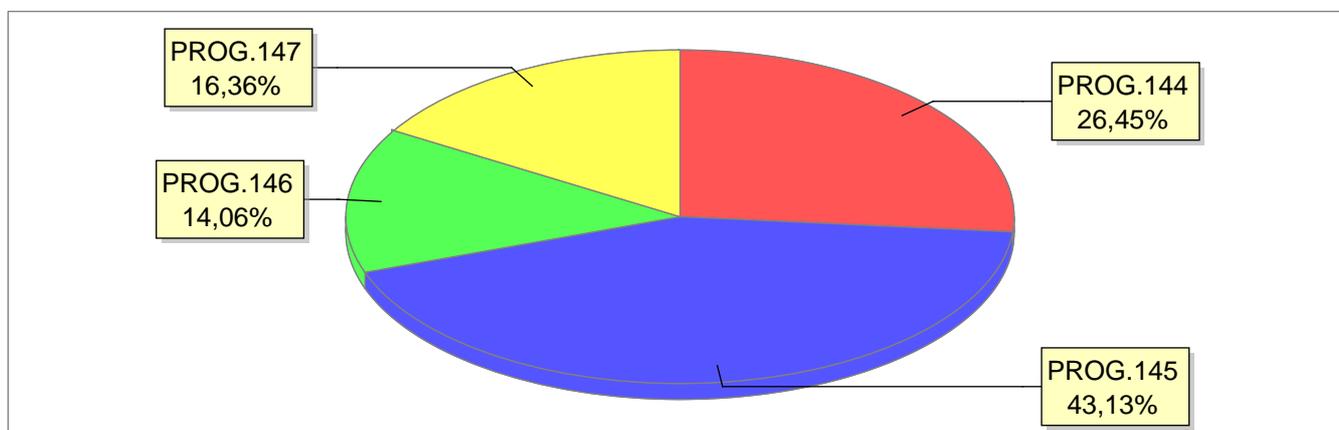
Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance	99,93	100	Rapport de mission de suivi des services
02	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	Proportion des Documents de planification et de programmation réalisés sur le nombre de documents de planification prévus x100	3	100	Rapport d'activité et chaînes des résultats et rapport CDM
03	GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE	Assurer une bonne exécution financière des programmes	Taux d'exécution du budget	99,91	100	Rapport d'exécution du budget
04	INFORMATION ET DONNEES STATISTIQUES POUR LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET DE SUIVI DE LA PERFORMANCE	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques au Ministère	Taux de collecte des données statistiques	0	100	Annuaire statistique, note de conjoncture, base de donnée statistiques DCOS, (rapports et autres documents de travail), plateforme de l'observatoire nationale de la jeunesse
05	AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail fixe	70	85	Rapport d'activité
06	DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	Accroître qualitativement et quantitativement les ressources humaines	Taux de mise en œuvre du cadre organique au MINJEC	72,75	76	Rapport d'activité
07	DÉVELOPPEMENT DES TIC	Renforcer les échanges digitaux entre les structures du MINJEC, ses partenaires et les jeunes camerounais, du Cameroun et de la Diaspora	Proportion d'échanges digitaux sur l'ensemble des échanges du MINJEC	60	80	Rapport de mission
08	CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE	Optimiser le fonctionnement et la performance des services	Niveau d'amélioration de la performance des services	50	75	Rapports de mission, rapport d'activités de tous les services,
09	CONSEIL JURIDIQUE	Veiller au respect des droits et règlements au MINJEC	-Proposition des textes juridiques élaborés dans les délais au MINJEC ; -le nombre de personnel sensibilisé et formé à la culture juridique.	90	100	-les textes juridiques disponibles ; -les ordres du jour des réunions de coordination ; -les documents de sensibilisation sur la culture juridique par la DAJ lors des réunions de coordination (intervention du Chef de Division).
10	COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE	Informier, éduquer et sensibiliser les jeunes et le public sur les activités du MINJEC en vue de rendre visible et lisibles les actions du gouvernement en faveur de la jeunesse	Taux de couverture médiatique des activités du MINJEC	90	96	Rapport d'activités, PRESSBOOK, Publications
11	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES	Améliorer la gestion des ressources documentaires au MINJEC	Proportion des documents produits, diffusés et archivés	45	65	Fiche de collecte des besoins auprès des UTO, Registre de sortie des documents en direction des UTO

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

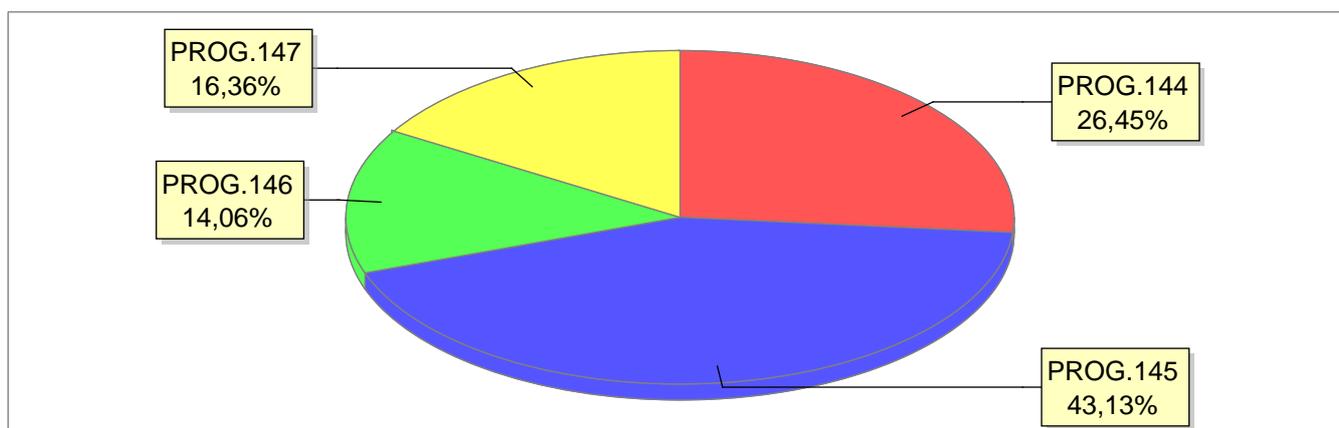
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME	DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
144 EDUCATION CIVIQUE ET VOLONTARIAT	4 709 200 000	4 709 200 000	1 560 452 000	1 560 452 000	6 269 652 000	6 269 652 000
145 INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES	4 398 900 000	4 398 900 000	5 824 448 000	5 824 448 000	10 223 348 000	10 223 348 000
146 INTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION CITOYENNE	2 902 254 000	2 902 254 000	430 000 000	430 000 000	3 332 254 000	3 332 254 000
147 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE	3 341 646 000	3 341 646 000	535 100 000	535 100 000	3 876 746 000	3 876 746 000
TOTAL	15 352 000 000	15 352 000 000	8 350 000 000	8 350 000 000	23 702 000 000	23 702 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 144

EDUCATION CIVIQUE ET VOLONTARIAT

RESPONSABLE DU PROGRAMME

ARSENE ABEE

6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 144 dont l'objectif principal est d'inculquer les valeurs civiques, morales et éthiques aux populations, concourt à la promotion de l'Éducation Civique et du volontariat sur l'ensemble du territoire national. A cet effet, conformément aux missions du MINJEC, il est question de :

- mettre en œuvre un certain nombre d'activités en vue de faire face aux problèmes de dégradation des valeurs morales et civiques et éthiques sur l'ensemble de la population en général, et chez les jeunes en particulier ;
- mettre en œuvre le Programme National d'Éducation Civique pour le Réarmement Moral, Civique et Entrepreneurial en milieu formel (scolaire et universitaire) et non formel (extrascolaire, confessionnel et professionnel) ;
- favoriser l'accès du plus grand nombre de personnes à l'offre de l'éducation pour le développement en vue d'améliorer la participation des populations urbaines et rurales au développement de la nation;
- promouvoir la participation des populations aux travaux d'intérêt communautaire et susciter davantage leur engagement aux activités de volontariat, dans le sillage de la promulgation par le Chef de l'Etat de la loi No 2021/15 du 09 Juillet 2021 portant organisation et promotion du volontariat au Cameroun ;
- susciter l'engagement des populations surtout les jeunes, dans les missions de services civiques et de réarmement moral ;
- améliorer la qualité et l'efficacité de la pratique éducative des formateurs et encadreurs d'éducation populaire et civique.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Inculquer les valeurs civiques, morales et éthiques aux populations

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de personnes formées aux valeurs citoyennes par les structures d'encadrement du MINJEC	nb	2020	3 393 683	2022	4 675 684
2	Proportion de la population ayant acquis des comportements civiques	%	2020	33,39	2022	46,73

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Nombre de personnes formées aux valeurs citoyennes par les structures d'encadrement du MINJEC
Objectif	Inculquer les valeurs civiques, morales et éthiques aux populations
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	144 - EDUCATION CIVIQUE ET VOLONTARIAT
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DECIN
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	ASCNPD, PEPCIN, CNEPCI, PNV
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Le décompte du nombre de personnes formées aux valeurs citoyennes par : -le fonctionnement des clubs d'éducation civique créés -l'intervention des Médiateurs Communautaires sur le terrain -les populations formées par les EMAPUR -les formateurs du PEPCIN -les volontaires du PNV et de l'ASCNPD
Unité de mesure	Nombre
Mode de calcul	-Agrégation des données -Exemple de calcul. $N = \sum Ni$ (i= an1 à an3) ou encore $N = an1 + an2 + an3 + an \dots$
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2017 Valeur: 2 753 683
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022 Valeur: 4 675 684,0
Prévisions annuelles	Année: 2022 Valeur: 4 675 684,00
	Année: 2023 Valeur: 5 335 683
	Année: 2024 Valeur: 4 675 684
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	- Rapports d'activités des Directions techniques et Unités techniques opérationnelles impliquées (DECIN, DISJEV ; ASCNPD ; PNV, PEPCIN, EMAPUR ; clubs d'éducation civique) ; - Rapports d'activités des structures déconcentrées du MINJEC ; - Registres des structures de formation impliquées ; - Rapports du contrôle de gestion ;
Mode de collecte des données	-La collecte se fait à travers un sondage auprès de la population camerounaise. des questionnaires seront administrés auprès de la cible population camerounaise. -Elle se fait par le biais d'administration de questionnaire sur une périodicité trimestrielle; semestrielle et annuelles
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Les Directions techniques et Unités techniques opérationnelles impliquées ainsi que les différents Services responsables, les responsables d'actions ; les responsables d'activités et les référents, sont chargés de la collecte et de la mise à disposition des données y relatives ;
Vérification/ Validation des données	-Les données collectées sont confrontées, comparées et recoupées afin de vérifier leur authenticité ; -Les descentes sur le terrain permettent également d'opérer des vérifications, surtout dans le cas où le traitement des données collectées aurait révélé quelques incohérences ; -Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : les responsables d'actions et les responsables d'activités ; le Contrôle de gestion du programme 144 ; la Cellule de suivi ; la Cellule statistiques, le Responsable du programme ; -Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place ; -etc...
Service responsable de la synthèse des données	-Un groupe ou une équipe de travail, constitué par les responsables d'actions, les responsables d'activités, le Contrôleur de gestion et le Responsable du programme 144 est mis à contribution.
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Une équipe de travail, constitué par les responsables d'actions, les responsables d'activités, le Contrôleur de gestion et le Responsable du programme 144 est mis à contribution. -La Cellule des statistiques -La Cellule de Suivi
Coût de collecte et d'analyse	-La collecte et l'analyse des données se feront mensuellement, trimestriellement et annuellement. Coût des opérations : à déterminer.
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Comme limites et biais connus des méthodes, outils de collecte et d'analyse on peut citer entre autres : -La transmission irrégulière des rapports d'activités. -La faible portée de l'action de « suivi-accompagnement » -Une Faible fidélité des rapports transmis par les structures et unités opérationnelles ; -Les risques de doublons dans les décomptes ou la compilation des données. -La modicité des moyens alloués ne permet une réalisation optimale des activités. -En outre, Les indicateurs ne renseignent pas de manière objective les résultats obtenus relativement aux cibles

Modalités d'interprétation	<p>?Préciser la signification, les modalités de lecture et de compréhension de l'indicateur.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'indicateur du programme est la somme des indicateurs des actions -Les données sont agrégées d'année en année à partir d'une base référentielle -Le nombre indiqué ici, exprime le nombre de personnes formées sur les valeurs citoyennes par les structures du MINJEC ; <p>?Préciser les aspects connexes à prendre en compte dans l'interprétation</p> <ul style="list-style-type: none"> -L'objectif formulé dans ce Programme répond plus aux contraintes de budget qu'à l'intensité du besoin sur le terrain. La performance escomptée devra est comprise ici comme la capacité à former et à accompagner le maximum de personnes possibles, en fonction des moyens mis à la disposition des actions et du programme 144.
5) Commentaires	
<p>Elaborer des outils fiables de collecte des données à mettre à la disposition des acteurs de terrain. Procéder, à travers des tests à un feed back après chaque activité de sensibilisation</p>	

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Proportion de la population ayant acquis des comportements civiques
Objectif	Inculquer les valeurs civiques, morales et éthiques aux populations
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	144 - EDUCATION CIVIQUE ET VOLONTARIAT
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DECIN
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DECIN, ASCNPD, PEPCIN
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Niveau de mise en œuvre du référentiel camerounais de l'éducation civique et de l'intégration nationale à travers : -les programmes exécutés par clubs d'éducation civique -l'intervention des Médiateurs Communautaires sur le terrain - les interventions des Comités d'éducation civique et d'intégration nationale
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	Ration entre le nombre personnes disposant des valeurs civiques, morales et éthiques sur le nombre total de la population X 100.
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2017 Valeur: 87%
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022 Valeur: 20.0
Prévisions annuelles	Année: 2022 Valeur: 20%
	Année: 2023 Valeur: 53,13 %
	Année: 2024 Valeur: 46,73
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)	
Source de données	-Rapports d'activités issus : -Des études et sondages - Des clubs d'éducation civique et d'intégration nationale -Des actions des médiateurs communautaires -Des comités d'éducation civique et d'intégration nationale
Mode de collecte des données	-La collecte se fait à travers des instruments de collecte des données élaborés et mis à la disposition des structures intervenant dans le cadre de la promotion de l'éducation civique . - Elle se fait par le biais de l'exploitation des rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels des structures impliquées à la mise en œuvre du référentiel camerounais d'éducation civique et d'intégration nationale.
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*Les Directions techniques et Unités techniques opérationnelles impliquées ainsi que les différents Services responsables, *Les responsables d'actions et d'activités *Les référents, *Le Contrôle de Gestion *Cellule des statistiques, sont chargés de la collecte et de la mise à disposition des données y relatives ;
Vérification/ Validation des données	-Les données collectées sont confrontées, comparées et recoupées afin de vérifier leur authenticité ; -Les descentes sur le terrain permettent également d'opérer des vérifications, surtout dans le cas où le traitement des données collectées aurait révélé quelques incohérences ; -Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : les responsables d'actions et les responsables d'activités ; les responsables des Comités locaux d'éducation civique et d'intégration nationale, le Contrôle de gestion du programme 144 ; la Cellule de suivi ; la Cellule statistiques, le Responsable du programme ; -Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place ; -etc...
Service responsable de la synthèse des données	-Un groupe ou une équipe de travail, constitué par les responsables d'actions, les responsables d'activités, le Contrôleur de gestion et le Responsable du programme 144 est mis à contribution.
Service interne ou structure externe responsable des analyses	*Une équipe de travail, constitué par les responsables d'actions, les responsables d'activités, le Contrôleur de gestion et le Responsable du programme 144 est mis à contribution. *La Cellule des statistiques *La Cellule de Suivi
Coût de collecte et d'analyse	-La collecte et l'analyse des données se feront mensuellement, trimestriellement et annuellement. Coût des opérations : à déterminer.
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	- Les indicateurs ne renseignent pas de manière objective les résultats obtenus relativement aux cibles. La modicité des moyens alloués ne permet une réalisation optimale des activités

Modalités d'interprétation	<p>La transmission irrégulière des rapports d'activités.</p> <ul style="list-style-type: none"> -La faible portée de l'action de « suivi-accompagnement » - Une Faible fidélité des rapports transmis par les structures et unités opérationnelles -L'indicateur du programme est la somme des indicateurs des actions -Les données sont agrégées d'année en année à partir d'une base référentielle
5) Commentaires	
Indicateur nécessitant la réalisation périodique des études et des sondages	

— RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** PROMOTION DES VALEURS CIVIQUES ET ETHIQUES AUPRES DES POPULATIONS
- ACTION 02:** DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE FORMATION DE L'EDUCATION CIVIQUE EN MILIEU FORMEL (SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE)
- ACTION 03:** DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE FORMATION DE L'EDUCATION CIVIQUE EN MILIEU NON FORMEL (EXTRASCOLAIRE CONFESIONNEL ET PROFESSIONNEL)
- ACTION 04:** DEVELOPPEMENT ET PROMOTION D'UNE OFFRE D'EDUCATION ET DE FORMATION EN EDUCATION POPULAIRE
- ACTION 05:** DEVELOPPEMENT DU VOLONTARIAT

— 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Le Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique entend à travers le programme 144 dénommé, Education Civique et Volontariat amener les populations à prendre conscience de leurs droits et de leurs devoirs en tant que citoyen et contribuer à la consolidation du lien social et son développement.

— 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

PROMOTION DES VALEURS CIVIQUES ET ETHIQUES AUPRES DES POPULATIONS

À travers cette action, le MINJEC entend contribuer à la construction d'une société faite de compréhension mutuelle, d'acceptation de l'autre et de solidarité agissante en permettant à la jeunesse d'acquérir des savoirs, savoir-faire et savoir être, nécessaires à son adaptation.

OBJECTIF 1. Sensibiliser et former les populations aux valeurs civiques, morales et éthiques.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion de personnes sensibilisées et formées aux valeurs civiques, morales et éthiques	%	2020	32,53	2022	42,53

ACTION 02

DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE FORMATION DE L'EDUCATION CIVIQUE EN MILIEU FORMEL (SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE)

Cette action vise à favoriser toutes actions ou initiatives de formation de la communauté éducative à la citoyenneté. Il s'agira de construire cette citoyenneté active en milieu scolaire et universitaire.

OBJECTIF 1. Mettre en œuvre le programme national de l'éducation civique en milieu scolaire, universitaire

PROGRAMME 144 - EDUCATION CIVIQUE ET VOLONTARIAT

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Niveau de mise en œuvre du programme national de l'éducation civique en milieu scolaire, universitaire	%	2020	0	2022	23

ACTION 03**DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE FORMATION DE L'EDUCATION CIVIQUE EN MILIEU NON FORMEL (EXTRASCOLAIRE CONFESIONNEL ET PROFESSIONNEL)**

À travers cette action, il s'agira de développer les initiatives et mesures de citoyenneté dans les milieux spécifiques tels que l'extrascolaire ; le confessionnel et professionnel. Il adressera la réappropriation de la citoyenneté par les seniors, la sensibilisation au patriotisme économique ou la sensibilisation de la jeunesse à l'utilisation civique des réseaux sociaux.

OBJECTIF 1. Mettre en œuvre le Programme National de l'éducation civique en milieu non formel (extrascolaire, confessionnel et professionnel)

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Niveau de mise en œuvre du Programme National de l'éducation civique en milieu non formel (extrascolaire, confessionnel et professionnel)	%	2020	0	2022	23

ACTION 04**DEVELOPPEMENT ET PROMOTION D'UNE OFFRE D'EDUCATION ET DE FORMATION EN EDUCATION POPULAIRE**

Cette action permet de favoriser l'accès du plus grand nombre de personne à l'offre de l'éducation pour le développement en vue d'améliorer la participation des populations urbaines et rurales au développement. Il s'agira donc d'adresser le développement d'une ingénierie de formation et de recyclage des acteurs d'éducation populaire ou de l'élaboration et mise en œuvre des projets éducatifs d'animation populaire.

OBJECTIF 1. Favoriser l'accès du plus grand nombre de personne à l'offre de l'éducation pour le développement en vue d'améliorer la participation des populations urbaines et rurales au développement de la nation

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des acteurs de l'éducation populaire ayant les compétences opérationnelles pour l'organisation et l'animation d'un projet d'éducation populaire	%	2020	0	2022	10

ACTION 05**DEVELOPPEMENT DU VOLONTARIAT**

Par cette action, le MINJEC entend par cette opération, inculquer aux populations une culture du volontariat inclusif en tant que levier important de renforcement de la cohésion sociale et inciter toutes les franges de la population à s'engager et à participer, sans contrepartie, à la réalisation des objectifs de développement du pays, gage de la participation citoyenne et la valorisation des compétences de toutes les couches sociales

OBJECTIF 1. Susciter l'engagement des personnes dans les activités de volontariat

PROGRAMME 144 - EDUCATION CIVIQUE ET VOLONTARIAT

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 NOMBRE DE CONTRATS D'ENGAGEMENT SIGNES	nb	2020	215 006	2022	239 006

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Proportion de personnes sensibilisées et formées aux valeurs civiques, morales et éthiques
Objectif	Sensibiliser et former les populations aux valeurs civiques, morales et éthiques.
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	144 - EDUCATION CIVIQUE ET VOLONTARIAT
Action concernée par l'objectif	01 - PROMOTION DES VALEURS CIVIQUES ET ETHIQUES AUPRES DES POPULATIONS
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DECIN
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	ASCNPD, PEPCIN, CNEPCI
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	-Le nombre de personnes formées sur les valeurs civiques, morales et éthiques ; -Volontaires et appelés du SCNPD formés -Il s'agit des données quantitatives sur les personnes touchées par la sensibilisation/formation.
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	Nombre de personnes sensibilisées/nombre de personnes projetées de la population totale X100
Périodicité de la mesure	Trimestrielle
Dernier résultat connu	Année: 2017 Valeur: 2 613 769
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022 Valeur: 42,53
Prévisions annuelles	Année: 2022 Valeur: 42,53
	Année: 2023 Valeur: 47,53
	Année: 2024 Valeur: 42,53
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	-Rapports des Activités issus des UTO- MINJEC, des structures déconcentrées et sous tutelles, des organisations et associations partenaires, etc... -Rapports d'activités de la direction technique impliquée (DECIN) ; -Rapport d'activités ASCNPD -Registres des structures de formation impliquées ; -Rapports du contrôle de gestion ;
Mode de collecte des données	-La collecte se fait à travers des instruments de collecte des données élaborés et mis à la disposition des structures intervenant dans le cadre de la promotion de l'éducation civique et l'intégration nationale. -Elle se fait par le biais de l'exploitation des rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels des structures impliquées à la formation des jeunes sur les valeurs civiques, morales et éthiques. -Les rapports sont transmis au Responsable du Programme 144 et au Contrôleur de gestion. -Ces documents sont par la suite exploités en vue de déterminer le nombre de personnes formées sur les valeurs civiques, morales et éthiques
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*Production des données par : DECIN, ASCNPD, PEPCIN, Services déconcentrés et autres partenaires... *le responsable du contrôle de la qualité des données collectées : le responsable de l'action et le référent.
Vérification/ Validation des données	-Les données collectées sont confrontées, comparées et recoupées afin de vérifier leur authenticité ; -Les descentes sur le terrain permettent également d'opérer des vérifications, surtout dans le cas où le traitement des données collectées aurait révélé quelques incohérences ; -Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : les responsables d'actions et les responsables d'activités ; le Contrôle de gestion du programme 144 ; la Cellule de suivi ; la Cellule statistiques, le Responsable du programme ; -Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place ; -etc...
Service responsable de la synthèse des données	-Direction de l'Education Civique et de l'Intégration Nationale (DECIN) -Un groupe ou une équipe de travail, constitué par les responsables d'actions, les responsables d'activités, le Contrôleur de gestion et le Responsable du programme 144 est mis à contribution.
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Une équipe de travail, constitué par les responsables d'actions, les responsables d'activités, le Contrôleur de gestion et le Responsable du programme 144 est mis à contribution. -La Cellule des statistiques -La Cellule de Suivi
Coût de collecte et d'analyse	Budget de fonctionnement du MINJEC
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	-Absence d'un outil statistique de collecte fiable de décompte des personnes sensibilisées aux les valeurs citoyennes par les structures du MINJEC ; -Extrants des activités présentées dans les rapports de façon non chiffrées rendant difficile le renseignement de l'indicateur de l'action.
Modalités d'interprétation	-Le nombre de personnes sensibilisées sur les valeurs civiques fait référence au changement de comportement observable et vérifiable par un outil statique fiable.

5) Commentaires

Pour assurer un renseignement fiable de l'indicateur :

- o Séance de travail d'imprégnation des responsables d'activités au sein de l'action sur le type d'extraits à produire en cohérence avec l'indicateur ;
- o Élaboration des outils statistiques fiables ;
- o Définition de la méthode de comptage ;
- o Formation éventuelle des acteurs de collecte.

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Niveau de mise en œuvre du programme national de l'éducation civique en milieu scolaire, universitaire	
Objectif	Mettre en œuvre le programme national de l'éducation civique en milieu scolaire, universitaire	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	144 - EDUCATION CIVIQUE ET VOLONTARIAT	
Action concernée par l'objectif	02 - DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE FORMATION DE L'EDUCATION CIVIQUE EN MILIEU FORMEL (SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE)	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DECIN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DECIN, ASCNPD, PEPCIN,	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Le nombre de module/dispositifs/ du programme mis en œuvre ; -Il s'agit des données quantitatives sur les personnes touchées par la sensibilisation/formation.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre de module/dispositifs/ du programme mis en œuvre /nombre de modules/dispositifs prévus X100	
Périodicité de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2016	Valeur: -
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 23.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 23
	Année: 2023	Valeur: 30
	Année: 2024	Valeur: 23
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Rapports des Activités issus des UTO- MINJEC, des structures déconcentrées et sous tutelles, des organisations et associations partenaires, etc... -Rapports d'activités de la direction technique impliquée (DECIN) et ASCNPD ; -Registres des structures de formation impliquées ; -Rapports du contrôle de gestion ;	
Mode de collecte des données	Décrire sommairement la procédure de collecte -La collecte se fait à travers des instruments de collecte des données élaborés et mis à la disposition des structures intervenant dans le cadre de la promotion de l'éducation civique et l'intégration nationale. -Elle se fait par le biais de l'exploitation des rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels des structures impliquées à la formation des jeunes sur les valeurs civiques, morales et éthiques. -Les rapports sont transmis au Responsable du Programme 144 et au Contrôleur de gestion. -Ces documents sont par la suite exploités en vue de déterminer le nombre de personnes formées sur les valeurs civiques, morales et éthiques	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*Production des données par : DECIN, ASCNPD, PEPCIN, Services déconcentrés et autres partenaires... *le responsable du contrôle de la qualité des données collectées : le responsable de l'action et le référent.	
Vérification/ Validation des données	-Les données collectées sont confrontées, comparées et recoupées afin de vérifier leur authenticité ; -Les descentes sur le terrain permettent également d'opérer des vérifications, surtout dans le cas où le traitement des données collectées aurait révélé quelques incohérences ; -Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : les responsables d'actions et les responsables d'activités ; le Contrôle de gestion du programme 144 ; la Cellule de suivi ; la Cellule statistiques, le Responsable du programme ; -Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place ; -etc...	
Service responsable de la synthèse des données	-Direction de l'Education Civique et de l'Intégration Nationale (DECIN) -Un groupe ou une équipe de travail, constitué par les responsables d'actions, les responsables d'activités, le Contrôleur de gestion et le Responsable du programme 144 est mis à contribution.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Une équipe de travail, constitué par les responsables d'actions, les responsables d'activités, le Contrôleur de gestion et le Responsable du programme 144 est mis à contribution. -La Cellule des statistiques -La Cellule de Suivi	
Coût de collecte et d'analyse	Budget de fonctionnement du MINJEC	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Absence d'un outil statistique de collecte fiable de décompte des personnes sensibilisées aux les valeurs citoyennes par les structures du MINJEC ; -Extrants des activités présentées dans les rapports de façon non chiffrées rendant difficile le renseignement de l'indicateur de l'action.	
Modalités d'interprétation	-Le nombre de personnes sensibilisées sur les valeurs civiques fait référence au changement de comportement observable et vérifiable par un outil statique fiable.	

5) Commentaires

Pour assurer un renseignement fiable de l'indicateur :

- o Séance de travail d'imprégnation des responsables d'activités au sein de l'action sur le type d'extraits à produire en cohérence avec l'indicateur ;
- o Élaboration des outils statistiques fiables ;
- o Définition de la méthode de comptage ;
- o Formation éventuelle des acteurs de collecte.

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Niveau de mise en œuvre du Programme National de l'éducation civique en milieu non formel (extrascolaire, confessionnel et professionnel)	
Objectif	Mettre en œuvre le Programme National de l'éducation civique en milieu non formel (extrascolaire, confessionnel et professionnel)	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	144 - EDUCATION CIVIQUE ET VOLONTARIAT	
Action concernée par l'objectif	03 - DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE FORMATION DE L'EDUCATION CIVIQUE EN MILIEU NON FORMEL (EXTRASCOLAIRE CONFESIONNEL ET PROFESSIONNEL)	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DECIN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DECIN, ASCNPD, PEPCIN, Services déconcentrés et autres partenaires... *le responsable du contrôle de la qualité des données collectées : le responsable de l'action et le référent.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Le nombre de module/dispositifs/ du programme mis en œuvre; -Il s'agit des données quantitatives sur les personnes touchées par la sensibilisation/formation.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre de module/dispositifs/ du programme mis en œuvre /nombre de modules/dispositifs prévus X100	
Périodicité de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2015	Valeur: //
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 23.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 23%
	Année: 2023	Valeur: 30%
	Année: 2024	Valeur: 23%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Rapports des Activités issus des UTO- MINJEC, des structures déconcentrées et sous tutelles, des organisations et associations partenaires, etc... -Rapports d'activités de la direction technique impliquée (DECIN) et ASCNPD ; -Registres des structures de formation impliquées ; -Rapports du contrôle de gestion ;	
Mode de collecte des données	-La collecte se fait à travers des instruments de collecte des données élaborés et mis à la disposition des structures intervenant dans le cadre de la promotion de l'éducation civique et l'intégration nationale. -Elle se fait par le biais de l'exploitation des rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels des structures impliquées à la formation des jeunes sur les valeurs civiques, morales et éthiques. -Les rapports sont transmis au Responsable du Programme 144 et au Contrôleur de gestion. -Ces documents sont par la suite exploités en vue de déterminer le nombre de personnes formées sur les valeurs civiques, morales et éthiques	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*Production des données par : DECIN, ASCNPD, PEPCIN, Services déconcentrés et autres partenaires... *le responsable du contrôle de la qualité des données collectées : le responsable de l'action et le référent.	
Vérification/ Validation des données	-Les données collectées sont confrontées, comparées et recoupées afin de vérifier leur authenticité ; -Les descentes sur le terrain permettent également d'opérer des vérifications, surtout dans le cas où le traitement des données collectées aurait révélé quelques incohérences ; -Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : les responsables d'actions et les responsables d'activités ; le Contrôle de gestion du programme 144 ; la Cellule de suivi ; la Cellule statistiques, le Responsable du programme ; -Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place ; -etc...	
Service responsable de la synthèse des données	-Direction de l'Éducation Civique et de l'Intégration Nationale (DECIN) -Un groupe ou une équipe de travail, constitué par les responsables d'actions, les responsables d'activités, le Contrôleur de gestion et le Responsable du programme 144 est mis à contribution.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Une équipe de travail, constitué par les responsables d'actions, les responsables d'activités, le Contrôleur de gestion et le Responsable du programme 144 est mis à contribution. -La Cellule des statistiques -La Cellule de Suivi	
Coût de collecte et d'analyse	Budget de fonctionnement du MINJEC	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Absence d'un outil statistique de collecte fiable de décompte des personnes sensibilisées aux les valeurs citoyennes par les structures du MINJEC ; -Extrants des activités présentées dans les rapports de façon non chiffrées rendant difficile le renseignement de l'indicateur de l'action.	
Modalités d'interprétation	-Le nombre de personnes sensibilisées sur les valeurs civiques fait référence au changement de comportement observable et vérifiable par un outil statique fiable.	

5) Commentaires

Pour assurer un renseignement fiable de l'indicateur :

- o Séance de travail d'imprégnation des responsables d'activités au sein de l'action sur le type d'extraits à produire en cohérence avec l'indicateur ;
- o Élaboration des outils statistiques fiables ;
- o Définition de la méthode de comptage ;
- o Formation éventuelle des acteurs de collecte.

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Proportion des acteurs de l'éducation populaire ayant les compétences opérationnelles pour l'organisation et l'animation d'un projet d'éducation populaire
Objectif	Favoriser l'accès du plus grand nombre de personne à l'offre de l'éducation pour le développement en vue d'améliorer la participation des populations urbaines et rurales au développement de la nation
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	144 - EDUCATION CIVIQUE ET VOLONTARIAT
Action concernée par l'objectif	04 - DEVELOPPEMENT ET PROMOTION D'UNE OFFRE D'EDUCATION ET DE FORMATION EN EDUCATION POPULAIRE
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DECIN
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DECIN, ASCNPD, PEPCIN, Services déconcentrés et autres partenaires...
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Nombre de personnes formées à l'offre de l'éducation pour le développement Il s'agit des données quantitatives sur les personnes....
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	Proportion des acteurs de l'éducation populaire ayant les compétences opérationnelles pour l'organisation et l'animation d'un projet d'éducation populaire
Périodicité de la mesure	Trimestriel-semestriel Annuel
Dernier résultat connu	Année: 2017 Valeur: 01
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022 Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2022 Valeur: 10%
	Année: 2023 Valeur: 25%
	Année: 2024 Valeur: 40%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	- Rapports d'activités du CNEPCI et structures de terrain - Registres des structures de formation impliquées ; Rapports du contrôle de gestion ;
Mode de collecte des données	-La collecte se fait à travers des instruments de collecte des données élaborés et mis à la disposition des structures intervenant dans le cadre l'améliorer le comportement citoyen moral et éthique des camerounais -Elle se fait par le biais de l'exploitation des rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels des structures impliquées dans la formation. -Les rapports sont transmis au Responsable du Programme 144 et au Contrôleur de gestion. -Ces documents sont par la suite exploités en vue de déterminer le nombre de personnes impliquées dans les activités de volontariat.
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*CNEPCI ; EMAPUR
Vérification/ Validation des données	-Les données collectées sont confrontées, comparées et recoupées afin de vérifier leur authenticité ; -Les descentes sur le terrain permettent également d'opérer des vérifications, surtout dans le cas où le traitement des données collectées aurait révélé quelques incohérences ; -Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : les responsables d'actions et les responsables d'activités ; le Contrôle de gestion du programme 144 ; la Cellule de suivi ; la Cellule statistiques, le Responsable du programme ; -Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place ; -etc...
Service responsable de la synthèse des données	-CNEPCI, DECIN
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Services des affaires général CNEPCI. -Cellule des statistiques
Coût de collecte et d'analyse	-Mission de collecte des données 6000 -Analyse 2000 -8000 par an
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	-Préciser les limites et biais connus des méthodes et outils de collecte et d'analyse.
Modalités d'interprétation	-Ras

5) Commentaires

-Préciser les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances)

- o Informer et préparer les sources de données
- o Élaboration des outils (conception et test)
- o Conception des supports de documentation des données ;
- o Information des acteurs de collecte
- o Formation éventuelle des acteurs de collecte.

-Préparer modalités d'analyse :

- o Description des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs

PROGRAMME 144 - EDUCATION CIVIQUE ET VOLONTARIAT

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	NOMBRE DE CONTRATS D'ENGAGEMENT SIGNES	
Objectif	Susciter l'engagement des personnes dans les activités de volontariat	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	144 - EDUCATION CIVIQUE ET VOLONTARIAT	
Action concernée par l'objectif	05 - DEVELOPPEMENT DU VOLONTARIAT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DISJEV	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DISJEV, DIVAPJ, ASCNPD, PNV ;Projet CMJ	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Le nombre de personnes ayant signé un contrat de VOLONTARIAT ; -Il s'agit des données quantitatives sur les personnes engagées dans les activités de volontariat au niveau de la DISJEV, de l'ASCNPD, du PNV et l'engagement des CMJ .	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	-Le mode de calcul de l'indicateur ici est la Somme (il s'agit de l'agrégation des résultats connus au cours de l'exercice du triennat) -Exemple de calcul. $N = an1 + an2 + an3 + an\dots$	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2015	Valeur: 214 714
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 239006.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 239 006
	Année: 2023	Valeur: 251 006
	Année: 2024	Valeur: 239 006
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités de la direction technique et des autres unités techniques opérationnelles impliquées (DISJEV, DIVAPJ, ASCNPD, PNV ;Projet CMJ - Rapports d'activités des structures déconcentrées du MINJEC ; - Registres des structures de formation impliquées ; Rapports du contrôle de gestion ;	
Mode de collecte des données	-La collecte se fait à travers des instruments de collecte des données élaborés et mis à la disposition des structures intervenant dans le cadre de la promotion de l'éducation civique et l'intégration nationale. -Elle se fait par le biais de l'exploitation des rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels des structures impliquées à la formation et au déploiement des volontaires. -Les rapports sont transmis au Responsable du Programme 144 et au Contrôleur de gestion. -Ces documents sont par la suite exploités en vue de déterminer le nombre de personnes impliquées dans les activités de volontariat.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-La Direction technique impliquée (DISJEV) et les différents Services responsables, -Le responsable d'action ; -les responsables d'activités ; et les référents	
Vérification/ Validation des données	-Les données collectées sont confrontées, comparées et recoupées afin de vérifier leur authenticité ; -Les descentes sur le terrain permettent également d'opérer des vérifications, surtout dans le cas où le traitement des données collectées aurait révélé quelques incohérences ; -Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : les responsables d'actions et les responsables d'activités ; le Contrôle de gestion du programme 144 ; la Cellule de suivi ; la Cellule statistiques, le Responsable du programme ; -Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place ; -etc...	
Service responsable de la synthèse des données	-Direction de l'insertion sociale des jeunes et du volontariat (DISJEV) -Un groupe ou une équipe de travail, constitué par les responsables d'actions, les responsables d'activités, le Contrôleur de gestion et le Responsable du programme 144 est mis à contribution.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Une équipe de travail, constitué par les responsables d'actions, les responsables d'activités, le Contrôleur de gestion et le Responsable du programme 144 est mis à contribution. -La Cellule des statistiques -La Cellule de Suivi	
Coût de collecte et d'analyse	-Estimatif 15 000 000 F CA -Mensuel, Trimestriel, Semestriel, Annuel	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Absence d'une systématisation des outils types. -Absence d'un outil statistique de collecte fiable de décompte des personnes impliquées dans les activités de volontariat par les structures du MINJEC ;	
Modalités d'interprétation	le nombre de personnes impliquées dans les activités de volontariat fait référence au changement de comportement observable et vérifiable par un outil statique fiable.	

5) Commentaires

-Préciser les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances)

- oÉlaboration des outils (conception et test)
- oConception des supports de documentation des données ;
- oInformation des acteurs de collecte
- oFormation éventuelle des acteurs de collecte.

-Préparer modalités d'analyse :

- oDescription des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs

■ 6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	PROMOTION DES VALEURS CIVIQUES ET ETHIQUES AUPRES DES POPULATIONS	4 485 250 000	4 485 250 000	1 485 552 000	1 485 552 000	5 970 802 000	5 970 802 000
02	DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE FORMATION DE L'EDUCATION CIVIQUE EN MILIEU FORMEL (SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE)	17 000 000	17 000 000	0	0	17 000 000	17 000 000
03	DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE FORMATION DE L'EDUCATION CIVIQUE EN MILIEU NON FORMEL (EXTRASCOLAIRE ET PROFESSIONNEL)	19 000 000	19 000 000	0	0	19 000 000	19 000 000
04	DEVELOPPEMENT ET PROMOTION D'UNE OFFRE D'EDUCATION ET DE FORMATION EN EDUCATION POPULAIRE	11 000 000	11 000 000	74 900 000	74 900 000	85 900 000	85 900 000
05	DEVELOPPEMENT DU VOLONTARIAT	176 950 000	176 950 000	0	0	176 950 000	176 950 000
TOTAL		4 709 200 000	4 709 200 000	1 560 452 000	1 560 452 000	6 269 652 000	6 269 652 000

7. PROGRAMME 145

INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

Mathias Houmoussi RAYNA

7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Programme 145 vise la promotion de l'insertion socioéconomique des jeunes à travers leur formation et leur insertion en emploi ou en auto-emploi. L'opérationnalisation du Programme est construite sur cinq actions à savoir :

- la promotion de l'insertion sociale des jeunes ;
- l'amélioration de l'information sur les initiatives d'insertion économique des jeunes encadrés dans les structures du MINJEC ;
- le développement de l'entrepreneuriat des jeunes encadrés dans les structures du MINJEC ;
- l'amélioration de l'employabilité des jeunes encadrés dans les structures du MINJEC ;
- le développement des structures d'encadrement des jeunes.

Les services concourant à la mise en œuvre du programme sont :

Au niveau central :

- Les Directions techniques ;
- Les Programmes et Projets de mobilisation, de formation, de financement et d'accompagnement des jeunes du MINJEC;

Au niveau déconcentré et au niveau local :

- Les Délégations Régionales, Départementales et d'Arrondissement de la Jeunesse et de l'Education Civique ;
- Les Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ) ;
- Le Centre National de Jeunesse et des Sports (CENAJES) de Kribi ;
- Les Collectivités Territoriales Décentralisées.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Accroître l'insertion économique des jeunes encadrés dans les structures du MINJEC

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux d'insertion économique des jeunes formés dans les structures d'encadrement du MINJEC	%	2020	27	2022	42,12

PROGRAMME 145 - INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'insertion économique des jeunes formés dans les structures d'encadrement du MINJEC	
Objectif	Accroître l'insertion économique des jeunes encadrés dans les structures du MINJEC	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	145 - INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DPEJ,	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DISJEV, DIVAP	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	<p>Quelles sont les informations à collecter ?</p> <p>N : Nombre de jeunes formés dans les structures d'encadrement du MINJEC en vue de leur insertion sociale et économique et de leur participation au développement</p> <p>N1 : Nombre de jeunes formés dans les Programmes et projets d'insertion socioéconomiques mis en œuvre par le MINJEC ;</p> <p>N2 : Nombre de jeunes formés en vue de leur insertion socioéconomique par les CMPJ ;</p> <p>N3 : Nombre de jeunes formés en vue de leur insertion socioéconomique par les organisations et mouvements de jeunesse encadrés par le MINJEC ;</p> <p>N4 : Nombre de jeunes en difficultés formés en vue de leur insertion sociale et économique ;</p> <p>N5 : Nombre de jeunes formés en vue de leur insertion socioéconomique par d'autres centres et organisations partenaires sur la demande du MINJEC ;</p> <p>N6 : Nombre de jeunes cadres de Jeunesse et animation formés au CENAJES de Kribi.</p>	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Ration du nombre de jeunes insérés /sur le nombre total des jeunes formés par les structures d'encadrement du MINJEC	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2017	Valeur: 141 321 Jeunes formés (ancien)
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 42.12
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 42,12%
	Année: 2023	Valeur: 50,77%
	Année: 2024	Valeur: 59,88%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	<ul style="list-style-type: none"> - Différents rapports d'activités des projets / programmes et des structures d'encadrement de jeunes du MINJEC - Rapports d'activités des directions techniques impliquées (DPEJ, DISJEV, DIVAP) ; - Rapports d'activités des structures déconcentrées du MINJEC ; - Rapports d'activités des organisations partenaires impliquées à la formation des jeunes en vue de leur insertion socioéconomique ; - Registres des structures de formation impliquées ; - Rapports du contrôle de gestion ; - Rapports et données de l'Observatoire national de la jeunesse. 	
Mode de collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> -La collecte se fera à travers des instruments de collecte des données élaborés et mis à la disposition des structures intervenant dans la formation des jeunes. -La collecte se fera par le biais de l'exploitation des rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels des structures impliquées à la formation des jeunes. -Les rapports d'activités des projets et programmes, les rapports des structures impliquées aux activités d'insertion seront transmis au responsable du programme 145 (DPEJ) et au contrôleur de gestion. Ces documents seront par la suite exploités en vue de déterminer le nombre de jeunes formés en vue de leur insertion socioéconomique. 	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> -Les structures responsables de la collecte des données : Les structures d'encadrement des jeunes du MINJEC (PAJER-U et ses différents sous-projets ; les CMPJ ; les Délégations, l'Observatoire National de la Jeunesse ; le CNJC ; les Directions techniques impliquées ; la Cellule de suivi ; la Cellule des statistique et le contrôle de gestion du programme 145 ; les responsables d'actions ; les responsables d'activités ; les points focaux) ; -Les structures responsables du contrôle de la qualité des données : les Inspections Générales, la Cellule de suivi ; la Cellule des statistique et le Contrôle de gestion du programme 145. 	
Vérification/ Validation des données	<ul style="list-style-type: none"> -Mode de vérification et de validation des données collectées Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place. Les données collectées seront confrontées, comparées et recoupées afin de vérifier leur authenticité. Les descentes sur le terrain permettront également d'opérer des vérifications, surtout dans le cas où le traitement des données collectées aurait révélé quelques incohérences. Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : les Inspections Générales, la Cellule de suivi ; la Cellule des statistique, le Contrôle de gestion du programme 145, le Responsable du programme, les responsables d'actions et les responsables d'activités, les membres du comité de suivi de la chaîne PPBS. 	
Service responsable de la synthèse des données	-Un comité constitué par le Contrôleur de gestion du programme 145, les responsables d'actions et les responsables d'activités.	

PROGRAMME 145 - INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Un comité constitué par le Contrôleur de gestion du programme 145, les responsables d'actions et les responsables d'activités.
Coût de collecte et d'analyse	-Les moyens à mobiliser pour la collecte et l'analyse et déterminer : Ressources humaines (il sera nécessaire désigner des responsables de la collecte dans chaque structure ou projet impliqués à l'insertion socioéconomique ou professionnelle des jeunes) ; ressources matérielles et logistiques ; ressources financières. -La collecte et l'analyse des données se feront mensuellement, trimestriellement et annuellement.
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	-Les limites et biais connus des méthodes et outils de collecte et d'analyse sont entre autres : oLa transmission irrégulière des rapports d'activités. oLa faible portée des actions de « suivi-accompagnement » oFaible fiabilité des rapports transmis par les structures opérationnelles oLes risques de doublons dans les décomptes ou la compilation des données.
Modalités d'interprétation	- Signification, modalités de lecture et de compréhension de l'indicateur. Le nombre indiqué ici exprime les jeunes effectivement formés en vue de leur insertion socioéconomique (installation en emploi ou auto-emploi) ou en vue de leur réinsertion dans la société (jeunesse en difficulté) ; et prend pas en compte les autres types de formations qui ont des visées différentes. - Aspects connexes à prendre en compte dans l'interprétation Les objectifs formulés dans ce programme répondent plus aux contraintes de budget qu'à l'acuité du besoin sur le terrain. La performance devra donc être comprise ici comme la capacité à former le maximum de jeunes possibles en fonction des moyens mis à la disposition du programme.
5) Commentaires	
<p>-Les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur sont entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Informer et préparer les sources de données o Élaboration des outils (conception et test) o Conception des supports de documentation des données ; o Information des acteurs de collecte o Formation éventuelle des acteurs de collecte. o Désigner les responsables de collecte dans chaque structure concernée o Systématiser la rédaction des rapports et leur transmission au niveau central o Budgétiser les actions destinées au suivi-évaluation des indicateurs de performance <p>-Les modalités d'analyse envisagée :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Description des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs o Élaboration des grilles de collecte/analyse, report, agrégation des données et calculs, interprétation, rédaction et diffusion du rapport d'analyse. 	

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** PROMOTION DE L'INSERTION SOCIALE DES JEUNES
- ACTION 02:** AMELIORATION DE L'INFORMATION SUR LES INITIATIVES D'INSERTION ECONOMIQUE DES JEUNES ENCADRES DANS LES STRUCTURES DU MINJEC
- ACTION 03:** DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES
- ACTION 04:** AMELIORATION DE L'EMPLOYABILITE DES JEUNES
- ACTION 05:** DÉVELOPPEMENT DES STRUCTURES D'ENCADREMENT DES JEUNES

■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

PROMOTION DE L'INSERTION SOCIALE DES JEUNES

Cette action couvre l'ensemble des rapports du jeune en difficulté avec son environnement social. Il est question d'amener cette cible spécifique à développer un ensemble de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être permettant de faciliter son intégration dans la société.

OBJECTIF 1. Contribuer à l'amélioration de l'insertion sociale des jeunes

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de jeunes accompagnés	nb	2020	2 430	2022	2 830

ACTION 02

AMELIORATION DE L'INFORMATION SUR LES INITIATIVES D'INSERTION ECONOMIQUE DES JEUNES ENCADRES DANS LES STRUCTURES DU MINJEC

Cette action adresse les questions de mobilisation, d'information et d'orientation des jeunes. Elle repose également sur l'organisation et la participation aux rencontres de promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi ainsi que la vulgarisation des opportunités d'insertion économique des jeunes encadrés dans les structures du MINJEC.

OBJECTIF 1. Accroître la connexion des jeunes encadrés dans les structures du MINJEC aux opportunités d'insertion économique

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	PROPORTION DES JEUNES ENCADRES DANS LES STRUCTURES DU MINJEC CONNECTES AUX OPPORTUNITES D'INSERTION ECONOMIQUE	%	2020	2,97	2022	6,85

ACTION 03**DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES**

Cette action est un dispositif de développement de la culture entrepreneuriale chez les jeunes, notamment la formation entrepreneuriale des jeunes, l'accompagnement au montage des projets et l'octroi de financements à travers des programmes tels que le FONIJ, le PAJER-U, le PIFMAS, ou encore le PPEJ.

OBJECTIF 1. Accroître le nombre d'entreprises détenues par les jeunes encadrés par les structures du MINJEC

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	NOMBRE D'ENTREPRISE DETENUES PAR LES JEUNES ENCADRES DANS LES STRUCTURES DU MINJEC.	nb	2020	33 990	2022	36 604

ACTION 04**AMELIORATION DE L'EMPLOYABILITE DES JEUNES**

Il s'agit à travers cette action de mettre un accent sur la Formation professionnelle des jeunes dans les structures d'encadrement (CMPJ) et leur immersion professionnelle

OBJECTIF 1. accroître l'insertion professionnelle des jeunes formés dans les structures d'encadrement du MINJEC

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'insertion professionnelle des jeunes formés dans les structures d'encadrement du MINJEC	%	2020	23,55	2022	26,22

ACTION 05**DÉVELOPPEMENT DES STRUCTURES D'ENCADREMENT DES JEUNES**

Il s'agit à travers cette action de mettre un accent sur le développement (construction, réhabilitation et équipement) des structures socio-éducatives d'encadrement et d'accompagnement extrascolaires des jeunes que sont les Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ), et l'implémentation de la nouvelle orientation fonctionnelle desdites structures. Le même effort de développement (construction et équipement) est consenti au profit du Centre National de Jeunesse et de Sport (CENAJES) de Kribi, du Centre National d'Education Populaire et Civique (CNEPCI) et du Centre National de Production et de Diffusion de la Documentation pour la Jeunesse (CNPDDJ).

OBJECTIF 1. Accroître la couverture territoriale des structures d'encadrement des jeunes..

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de couverture territoriale des structures d'encadrement des jeunes construites et fonctionnelles	%	2020	32,95	2022	44,01

PROGRAMME 145 - INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de jeunes accompagnés	
Objectif	Contribuer à l'amélioration de l'insertion sociale des jeunes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	145 - INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES	
Action concernée par l'objectif	01 - PROMOTION DE L'INSERTION SOCIALE DES JEUNES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DISJEV	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DISJEV, structures déconcentrées du MINJEC, structures de formation	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Le nombre de jeunes en difficultés ayant acquis des compétences et accompagnés à l'amélioration de leur insertion sociale ; -Il s'agit des données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	-Le mode de calcul de l'indicateur ici est la Somme (il s'agit de l'agrégation des résultats connus au cours de l'exercice du triennat) -Exemple de calcul. $N = \sum_{i=1}^n N_i$ (i= an1 à an3) ou encore $N = an1 + an2 + an3 + an \dots$	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 1 168 jeunes accompagnés (ancien)
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 2830.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 2830 jeunes accompagnés
	Année: 2023	Valeur: 3630
	Année: 2024	Valeur: 2830
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités de la direction technique impliquée (DISJEV); - Rapports d'activités des structures déconcentrées du MINJEC ; - Registres des structures de formation impliquées ; - Rapports du contrôle de gestion ;	
Mode de collecte des données	-La collecte se fera à travers des instruments de collecte des données élaborés et mis à la disposition des structures intervenant dans l'encadrement et l'accompagnement des jeunes en difficultés (JED). -Elle se fera par le biais de l'exploitation des rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels des structures impliquées à la formation des jeunes. -Les rapports seront transmis au responsable du programme 145 et au contrôleur de gestion. Ces documents seront par la suite exploités en vue de déterminer le nombre de jeunes en difficulté appuyés en vue de leur insertion sociale. -Décrire sommairement la procédure de collecte	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-La Direction technique impliquée (DISJEV) et les différents Services responsables, le responsable d'action ; les responsables d'activités ; et les référents / points focaux, se chargeront de la collecte et de la mise à disposition des données y relatives ; -Elle se fera par le biais de l'exploitation des rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels des structures impliquées à la formation des jeunes.	
Vérification/ Validation des données	-Les données collectées seront confrontées, comparées et recoupées afin de vérifier leur authenticité ; -Les descentes sur le terrain permettront également d'opérer des vérifications, surtout dans le cas où le traitement des données collectées aurait révélé quelques incohérences ; -Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : le responsable d'action et les responsables d'activités ; le Contrôle de gestion du programme 145 ; la Cellule de suivi ; la Cellule des statistiques, le Responsable du programme ; -Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place ; -etc...	
Service responsable de la synthèse des données	Un groupe ou une équipe de travail, constitué par le responsable d'action, les responsables d'activités, le Contrôleur de gestion et le responsable du programme 145 sera mis à contribution.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Une équipe constituée par le responsable de la structure opérationnelle de l'action, le responsable d'action, les responsables d'activités et le Contrôleur de gestion du programme 145.	
Coût de collecte et d'analyse	La collecte et l'analyse des données se feront mensuellement, trimestriellement et annuellement. Coût des opérations : à déterminer.	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Comme limites et biais connus des méthodes, outils de collecte et d'analyse on peut citer entre autres : oLa transmission irrégulière des rapports d'activités. oLa faible portée de l'action de « suivi-accompagnement » oUne Faible fidélité des rapports transmis par les structures et unités opérationnelles ; oLes risques de doublons dans les décomptes ou la compilation des données.	

PROGRAMME 145 - INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Modalités d'interprétation	<p>?Préciser la signification, les modalités de lecture et de compréhension de l'indicateur. -Le nombre indiqué ici, exprime les JED effectivement appuyés et accompagnés dans leur processus d'insertion sociale (résilience de l'indigence sociale) ou en vue de leur réinsertion dans la société (jeunesse en difficulté);</p> <p>-Préciser les aspects connexes à prendre en compte dans l'interprétation -L'objectif formulé dans cette action répond plus aux contraintes de budget qu'à l'intensité du besoin sur le terrain. La performance escomptée devra donc être comprise ici comme la capacité à former et à accompagner le maximum des JED possibles, en fonction des moyens mis à la disposition de l'action et du programme 145.</p>
5) Commentaires	
RAS	

PROGRAMME 145 - INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	PROPORTION DES JEUNES ENCADRES DANS LES STRUCTURES DU MINJEC CONNECTES AUX OPPORTUNITES D'INSERTION ECONOMIQUE	
Objectif	Accroître la connexion des jeunes encadrés dans les structures du MINJEC aux opportunités d'insertion économique	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	145 - INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES	
Action concernée par l'objectif	02 - AMELIORATION DE L'INFORMATION SUR LES INITIATIVES D'INSERTION ECONOMIQUE DES JEUNES ENCADRES DANS LES STRUCTURES DU MINJEC	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DPEJ	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DPEJ, DISJEV, DIVAPJ, programmes d'insertion socio-économique des jeunes du MINJEC (PAJER-U, FONIJ, PARIJEDI, PARSE, PAREC...)	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	<p>Nombre les jeunes encadrés par les structures et programmes du MINJEC.</p> <p>N1 : Nombre des jeunes encadrés dans les Programmes et projets d'insertion socioéconomiques mis en œuvre par le MINJEC connectés aux opportunités;</p> <p>N2 : Nombre d'entreprises créées par les jeunes en fin de formation dans les CMPJ ayant bénéficié d'un crédit d'installation connectés aux opportunités;</p> <p>N3 : Nombre d'entreprises créées par les jeunes encadrés et appuyés par l'ASCNPD ;</p> <p>N4 : Nombre d'entreprises créées par les jeunes issus des incubateurs mis en place dans les CMPJ.</p> <p>N5 : Nombre d'entreprises créées par les jeunes en difficultés encadrés par les UTO du MINJEC ;</p> <p>N6 : Nombre d'entreprises créées par les jeunes encadrés par d'autres centres et organisations partenaires sur la demande du MINJEC.</p>	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Ratio=nombre des jeunes connectés/nombre des jeunes mobilisés	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2017	Valeur: 2 770
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 6.85
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 6,85%
	Année: 2023	Valeur: 10,10%
	Année: 2024	Valeur: 16,02%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	<p>Différents rapports d'activités des projets / programmes d'insertion socio-économique des jeunes du MINJEC (PAJER-U, FONIJ, PARIJEDI, PARSE, PAREC...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités des directions techniques impliquées (DPEJ, DISJEV, DIVAPJ) ; - Rapports d'activités des structures déconcentrées du MINJEC ; - Rapports d'activités des organisations partenaires impliquées à la formation des jeunes en vue de leur insertion socioéconomique ; - Registres des structures de formation impliquées ; - Rapports du contrôle de gestion ; - Rapports et données de l'Observatoire national de la jeunesse. 	
Mode de collecte des données	<p>-La collecte se fera à travers des instruments de collecte des données élaborés et mis à la disposition des structures intervenant dans la formation des jeunes.</p> <p>-La collecte se fera par le biais de l'exploitation des rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels des structures impliquées à la formation des jeunes.</p> <p>-Les rapports d'activités des projets et programmes, les rapports des structures impliquées aux activités d'insertion seront transmis au responsable du programme 145 (DPEJ) et au contrôleur de gestion. Ces documents seront par la suite exploités en vue de déterminer le nombre de jeunes formés en vue de leur insertion socioéconomique.</p>	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	<p>-Les structures responsables de la collecte des données : Les structures d'encadrement des jeunes du MINJEC (PAJER-U et ses différents sous-projets ; les CMPJ ; les Délégations, l'ASCNPD, l'Observatoire National de la Jeunesse ; le CNJC ; les Directions techniques impliquées ; la Cellule de suivi ; la Cellule des statistique et le contrôle de gestion du programme 145 ; les responsables d'actions ; les responsables d'activités ; les points focaux) ;</p> <p>-Les structures responsables du contrôle de la qualité des données : les Inspections Générales, la Cellule de suivi ; la Cellule des statistique et le Contrôle de gestion du programme 145.</p>	
Vérification/ Validation des données	<p>-Mode de vérification et de validation des données collectées</p> <p>Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place. Les données collectées seront confrontées, comparées et recoupées afin de vérifier leur authenticité. Les descentes sur le terrain permettront également d'opérer des vérifications, surtout dans le cas où le traitement des données collectées aurait révélé quelques incohérences.</p> <p>Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : les Inspections Générales, la Cellule de suivi ; la Cellule des statistique, le Contrôle de gestion du programme 145, le Responsable du programme, les responsables d'actions et les responsables d'activités, les membres du comité de suivi de la chaîne PPBS.</p>	

PROGRAMME 145 - INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Service responsable de la synthèse des données	-Un comité constitué par le Contrôleur de gestion du programme 145, les responsables d'actions et les responsables d'activités.
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Un comité constitué par le Contrôleur de gestion du programme 145, les responsables d'actions et les responsables d'activités.
Coût de collecte et d'analyse	-Les moyens à mobiliser pour la collecte et l'analyse et déterminer : Ressources humaines (il sera nécessaire désigner des responsables de la collecte dans chaque structure ou projet impliqués à l'insertion socioéconomique ou professionnelle des jeunes) ; ressources matérielles et logistiques ; ressources financières. -La collecte et l'analyse des données se feront mensuellement, trimestriellement et annuellement. -Coût des opérations : à déterminer
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	-Les limites et biais connus des méthodes et outils de collecte et d'analyse sont entre autres : oLa transmission irrégulière des rapports d'activités. oLa faible portée des actions de « suivi-accompagnement » oFaible fiabilité des rapports transmis par les structures opérationnelles oLes risques de doublons dans les décomptes ou la compilation des données.
Modalités d'interprétation	- Signification, modalités de lecture et de compréhension de l'indicateur. Le nombre indiqué ici exprime les jeunes effectivement formés en vue de leur insertion socioéconomique (installation en emploi ou auto-emploi) ou en vue de leur réinsertion dans la société (jeunesse en difficulté) ; et prend pas en compte les autres types de formations qui ont des visées différentes. - Aspects connexes à prendre en compte dans l'interprétation Les objectifs formulés dans ce programme répondent plus aux contraintes de budget qu'à l'acuité du besoin sur le terrain. La performance devra donc être comprise ici comme la capacité à former le maximum de jeunes possibles en fonction des moyens mis à la disposition du programme.
5) Commentaires	
<p>-Les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur sont entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Informer et préparer les sources de données o Élaboration des outils (conception et test) o Conception des supports de documentation des données ; o Information des acteurs de collecte o Formation éventuelle des acteurs de collecte. o Désigner les responsables de collecte dans chaque structure concernée o Systématiser la rédaction des rapports et leur transmission au niveau central o Budgétiser les actions destinées au suivi-évaluation des indicateurs de performance <p>-Les modalités d'analyse envisagée :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Description des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs o Élaboration des grilles de collecte/analyse, report, agrégation des données et calculs, interprétation, rédaction et diffusion du rapport d'analyse. 	

PROGRAMME 145 - INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	NOMBRE D'ENTREPRISE DETENUES PAR LES JEUNES ENCADRES DANS LES STRUCTURES DU MINJEC.
Objectif	Accroître le nombre d'entreprises détenues par les jeunes encadrés par les structures du MINJEC
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	145 - INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES
Action concernée par l'objectif	03 - DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DPEJ
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DPEJ, DISJEV, DIVAPJ, programmes d'insertion socio-économique des jeunes du MINJEC (PAJER-U, FONIJ, PARIJEDI, PARSE, PAREC...)
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'entreprises créées par les jeunes encadrés par les structures et programmes du MINJEC. N1 : Nombre d'entreprises créées par les jeunes encadrés dans les Programmes et projets d'insertion socioéconomiques mis en œuvre par le MINJEC ; N2 : Nombre d'entreprises créées par les jeunes en fin de formation dans les CMPJ ayant bénéficié d'un crédit d'installation ; N3 : Nombre d'entreprises créées par les jeunes encadrés et appuyés par l'ASCNPD ; N4 : Nombre d'entreprises créées par les jeunes issus des incubateurs mis en place dans les CMPJ. N5 : Nombre d'entreprises créées par les jeunes en difficultés encadrés par les UTO du MINJEC ; N6 : Nombre d'entreprises créées par les jeunes encadrés par d'autres centres et organisations partenaires sur la demande du MINJEC.
Unité de mesure	Nombre
Mode de calcul	Somme $N = \sum_{i=1}^6 N_i$ des entreprises créées en activité
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2015 Valeur: 2 770 Entreprises créées
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022 Valeur: 36604.0
Prévisions annuelles	Année: 2022 Valeur: 36 604 dont 835 pour l'an
	Année: 2023 Valeur: 37 889 DONT 1285 L AN
	Année: 2024 Valeur: 36 604 DONT 1785 L AN
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Différents rapports d'activités des projets / programmes d'insertion socio-économique des jeunes du MINJEC (PAJER-U, FONIJ, PARIJEDI, PARSE, PAREC...) - Rapports d'activités des directions techniques impliquées (DPEJ, DISJEV, DIVAPJ) ; - Rapports d'activités des structures déconcentrées du MINJEC ; - Rapports d'activités des organisations partenaires impliquées à la formation des jeunes en vue de leur insertion socioéconomique ; - Registres des structures de formation impliquées ; - Rapports du contrôle de gestion ; - Rapports et données de l'Observatoire national de la jeunesse.
Mode de collecte des données	-La collecte se fera à travers des instruments de collecte des données élaborés et mis à la disposition des structures intervenant dans la formation des jeunes. -La collecte se fera par le biais de l'exploitation des rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels des structures impliquées à la formation des jeunes. -Les rapports d'activités des projets et programmes, les rapports des structures impliquées aux activités d'insertion seront transmis au responsable du programme 145 (DPEJ) et au contrôleur de gestion. Ces documents seront par la suite exploités en vue de déterminer le nombre de jeunes formés en vue de leur insertion socioéconomique.
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Les structures responsables de la collecte des données : Les structures d'encadrement des jeunes du MINJEC (PAJER-U et ses différents sous-projets ; les CMPJ ; les Délégations, l'ASCNPD, l'Observatoire National de la Jeunesse ; le CNJC ; les Directions techniques impliquées ; la Cellule de suivi ; la Cellule des statistique et le contrôle de gestion du programme 145 ; les responsables d'actions ; les responsables d'activités ; les points focaux) ; -Les structures responsables du contrôle de la qualité des données : les Inspections Générales, la Cellule de suivi ; la Cellule des statistique et le Contrôle de gestion du programme 145.
Vérification/ Validation des données	-Mode de vérification et de validation des données collectées Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place. Les données collectées seront confrontées, comparées et recoupées afin de vérifier leur authenticité. Les descentes sur le terrain permettront également d'opérer des vérifications, surtout dans le cas où le traitement des données collectées aurait révélé quelques incohérences. Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : les Inspections Générales, la Cellule de suivi ; la Cellule des statistique, le Contrôle de gestion du programme 145, le Responsable du programme, les responsables d'actions et les responsables d'activités, les membres du comité de suivi de la chaîne PPBS.
Service responsable de la synthèse des données	-Un comité constitué par le Contrôleur de gestion du programme 145, les responsables d'actions et les responsables d'activités.

PROGRAMME 145 - INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Un comité constitué par le Contrôleur de gestion du programme 145, les responsables d'actions et les responsables d'activités.
Coût de collecte et d'analyse	-Les moyens à mobiliser pour la collecte et l'analyse et déterminer : Ressources humaines (il sera nécessaire désigner des responsables de la collecte dans chaque structure ou projet impliqués à l'insertion socioéconomique ou professionnelle des jeunes) ; ressources matérielles et logistiques ; ressources financières. -La collecte et l'analyse des données se feront mensuellement, trimestriellement et annuellement. -Coût des opérations : à déterminer
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	-Les limites et biais connus des méthodes et outils de collecte et d'analyse sont entre autres : oLa transmission irrégulière des rapports d'activités. oLa faible portée des actions de « suivi-accompagnement » oFaible fiabilité des rapports transmis par les structures opérationnelles oLes risques de doublons dans les décomptes ou la compilation des données.
Modalités d'interprétation	- Signification, modalités de lecture et de compréhension de l'indicateur. Le nombre indiqué ici exprime les jeunes effectivement formés en vue de leur insertion socioéconomique (installation en emploi ou auto-emploi) ou en vue de leur réinsertion dans la société (jeunesse en difficulté) ; et prend pas en compte les autres types de formations qui ont des visées différentes. - Aspects connexes à prendre en compte dans l'interprétation Les objectifs formulés dans ce programme répondent plus aux contraintes de budget qu'à l'acuité du besoin sur le terrain. La performance devra donc être comprise ici comme la capacité à former le maximum de jeunes possibles en fonction des moyens mis à la disposition du programme.
5) Commentaires	
<p>-Les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur sont entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> oInformer et préparer les sources de données oÉlaboration des outils (conception et test) oConception des supports de documentation des données ; oInformation des acteurs de collecte oFormation éventuelle des acteurs de collecte. oDésigner les responsables de collecte dans chaque structure concernée oSystématiser la rédaction des rapports et leur transmission au niveau central oBudgétiser les actions destinées au suivi-évaluation des indicateurs de performance <p>-Les modalités d'analyse envisagée :</p> <ul style="list-style-type: none"> oDescription des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs oElaboration des grilles de collecte/analyse, report, agrégation des données et calculs, interprétation, rédaction et diffusion du rapport d'analyse. 	

PROGRAMME 145 - INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'insertion professionnelle des jeunes formés dans les structures d'encadrement du MINJEC	
Objectif	accroître l'insertion professionnelle des jeunes formés dans les structures d'encadrement du MINJEC	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	145 - INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES	
Action concernée par l'objectif	04 - AMELIORATION DE L'EMPLOYABILITE DES JEUNES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	IGPMEF, DPEJ	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	IGPMEF, DPEJ, CENAJES de Kribi	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	<p>N : Nombre de jeunes encadrés et accompagnés par les structures du MINJEC dans un processus d'insertion socioprofessionnelle.</p> <p>N1 : Nombre de jeunes formés dans les CMPJ et accompagnés dans un parcours d'insertion en emploi salarié ;</p> <p>N2 : Nombre de jeunes accompagnés par les Programmes et Projets du MINJEC, dans un parcours d'insertion en emploi salarié ;</p> <p>N3 : Nombre de cadres moyens de Jeunesse et Animation formés au CENAJES de Kribi ;</p> <p>N4 : Nombre de jeunes formés et accompagnés dans une démarche d'insertion en emploi salarié par d'autres UTO du MINJEC ;</p> <p>N5 : Nombre de jeunes formés et accompagnés dans une démarche d'insertion en emploi salarié par d'autres centres et organisations partenaires sur la demande du MINJEC.</p>	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Ratio (Nombre de jeunes insérés/Nombre des jeunes formés)	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2016	Valeur: 41 492 Jeunes accompagnés en emploi salarié (ancien)
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 26.22
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 26,22%
	Année: 2023	Valeur: 26,79%
	Année: 2024	Valeur: 26,22%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	<p>Différents rapports d'activités des CMPJ ; ONJ</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités des structures techniques impliquées (IGPMEF, DPEJ) ; - Rapports d'activités du CENAJEC de Kribi ; - Rapports d'activités des organisations partenaires impliquées dans la formation des jeunes en vue de leur insertion socioprofessionnelle ; - Rapports du contrôle de gestion ; - Rapports et données de l'Observatoire national de la jeunesse. 	
Mode de collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> -La collecte se fera à travers des instruments de collecte des données élaborés et mis à la disposition des structures intervenant dans la formation des jeunes. -La collecte se fera par le biais de l'exploitation des rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels des structures impliquées à la formation des jeunes. -Les différents d'activités seront transmis au responsable du programme 145 (IAP3) et au contrôleur de gestion. Ces documents seront par la suite exploités en vue de déterminer le nombre de jeunes formés en vue de leur insertion socioéconomique. 	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> -Le CENAJES de Kribi ; -Les structures responsables du contrôle de la qualité des données : les Inspections Générales, la Cellule de suivi ; la Cellule des statistique et le Contrôle de gestion du programme 145. 	
Vérification/ Validation des données	<p>Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place. Les données collectées seront confrontées, comparées et recoupées afin de vérifier leur authenticité. Les descentes sur le terrain permettront également d'opérer des vérifications, surtout dans le cas où le traitement des données collectées aurait révélé quelques incohérences.</p> <p>Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : les Inspections Générales, la Cellule de suivi ; la Cellule des statistique, le Contrôle de gestion du programme 145, le Responsable du programme, les responsables d'actions et les responsables d'activités, les membres du comité de suivi de la chaîne PPBS.</p>	
Service responsable de la synthèse des données	-Un comité constitué par le Contrôleur de gestion du programme 145, les responsables d'actions et les responsables d'activités.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Un comité constitué par le Contrôleur de gestion du programme 145, les responsables d'actions et les responsables d'activités.	
Coût de collecte et d'analyse	<p>Ressources humaines (il sera nécessaire désigner des responsables de la collecte dans chaque structure ou projet impliqués à l'insertion socioéconomique ou professionnelle des jeunes) ; ressources matérielles et logistiques ; ressources financières.</p> <ul style="list-style-type: none"> -La collecte et l'analyse des données se feront mensuellement, trimestriellement et annuellement. -Coût des opérations : à déterminer 	

PROGRAMME 145 - INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	<ul style="list-style-type: none"> -Les limites et biais connus des méthodes et outils de collecte et d'analyse sont entre autres : <ul style="list-style-type: none"> oLa transmission irrégulière des rapports d'activités. oLa faible portée des actions de « suivi-accompagnement » oFaible fiabilité des rapports transmis par les structures opérationnelles oLes risques de doublons dans les décomptes ou la compilation des données.
Modalités d'interprétation	<p>Signification, modalités de lecture et de compréhension de l'indicateur. Le nombre indiqué ici exprime les jeunes effectivement formés en vue de leur insertion socioéconomique (installation en emploi ou auto-emploi) ou en vue de leur réinsertion dans la société (jeunesse en difficulté) ; et prend pas en compte les autres types de formations qui ont des visées différentes.</p> <p>- Aspects connexes à prendre en compte dans l'interprétation Les objectifs formulés dans ce programme répondent plus aux contraintes de budget qu'à l'acuité du besoin sur le terrain. La performance devra donc être comprise ici comme la capacité à former le maximum de jeunes possibles en fonction des moyens mis à la disposition du programme.</p>
5) Commentaires	
<p>-Les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur sont entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> oInformer et préparer les sources de données oÉlaboration des outils (conception et test) oConception des supports de documentation des données ; oInformation des acteurs de collecte oFormation éventuelle des acteurs de collecte. oDésigner les responsables de collecte dans chaque structure concernée oSystématiser la rédaction des rapports et leur transmission au niveau central oBudgétiser les actions destinées au suivi-évaluation des indicateurs de performance <p>-Les modalités d'analyse envisagée :</p> <ul style="list-style-type: none"> oDescription des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs oElaboration des grilles de collecte/analyse, report, agrégation des données et calculs, interprétation, rédaction et diffusion du rapport d'analyse. 	

PROGRAMME 145 - INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de couverture territoriale des structures d'encadrement des jeunes construites et fonctionnelles	
Objectif	Accroître la couverture territoriale des structures d'encadrement des jeunes..	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	145 - INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES	
Action concernée par l'objectif	05 - DÉVELOPPEMENT DES STRUCTURES D'ENCADREMENT DES JEUNES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	IGPMEF, DPEJ	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	IGPMEF, DPEJ, DAG	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	<p>: Nombre de nouvelles structures d'encadrement rendues opérationnelles (année n). N1 : Nombre de structures d'encadrement construites. N2 : Nombre de structures d'encadrement réhabilitées. N3 : Nombre de structures d'encadrement équipées. N : Nombre total de structures à opérationnaliser pour une couverture de 100% Tn-1 : Taux de couverture de l'année n-1 Tn : Taux de couverture de l'année n</p>	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$Nn = \sum_{i=1}^3 Ni$ $Tn = (Tn-1) + [(Nn/434) * 100]$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2015	Valeur: 29,25%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 44.01
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 44,01%
	Année: 2023	Valeur: 50,92%
	Année: 2024	Valeur: 44,01%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Différents rapports d'activités des Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ) ; - Rapports d'activités des structures techniques impliquées (IGPMEF, DPEJ, DAG) ;	
Mode de collecte des données	<p>-La collecte se fera à travers des instruments de collecte des données élaborés et mis à la disposition des structures chargées du suivi-et de l'évaluation des CMPJ. -Les rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels des structures concernées seront exploités. -Les différents rapports d'activités seront transmis au responsable du programme 145 (IAP3) et au contrôleur de gestion. Ces documents seront par la suite exploités en vue de déterminer le nombre de jeunes formés en vue de leur insertion socioéconomique.</p>	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	<p>Les structures responsables de la collecte des données : -Les structures responsables du contrôle de la qualité des données : les Inspections Générales, la Cellule de suivi ; la Cellule des statistiques et le Contrôle de gestion du programme 145. -La Cellule des Statistiques de la DCOS -Les structures chargées du suivi-et de l'évaluation des CMPJ</p>	
Vérification/ Validation des données	<p>-Mode de vérification et de validation des données collectées Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place. Les données collectées seront confrontées, comparées et recoupées afin de vérifier leur authenticité. Les descentes sur le terrain permettront également d'opérer des vérifications, surtout dans le cas où le traitement des données collectées aurait révélé quelques incohérences. Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : les Inspections Générales, la Cellule de suivi ; la Cellule des statistiques, le Contrôle de gestion du programme 145, le Responsable du programme, les responsables d'actions et les responsables d'activités, les membres du comité de suivi de la chaîne PPBS.</p>	
Service responsable de la synthèse des données	-Un comité constitué par le Contrôleur de gestion du programme 145, les responsables d'actions et les responsables d'activités.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Un comité constitué par le Contrôleur de gestion du programme 145, les responsables d'actions et les responsables d'activités.	
Coût de collecte et d'analyse	<p>-Les moyens à mobiliser pour la collecte et l'analyse et déterminer : Ressources humaines (il sera nécessaire désigner des responsables de la collecte dans chaque structure ou projet impliqués à l'insertion socioéconomique ou professionnelle des jeunes) ; ressources matérielles et logistiques ; ressources financières. -La collecte et l'analyse des données se feront mensuellement, trimestriellement et annuellement. -Coût des opérations : à déterminer</p>	

PROGRAMME 145 - INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	<ul style="list-style-type: none"> -Les limites et biais connus des méthodes et outils de collecte et d'analyse sont entre autres : <ul style="list-style-type: none"> oLa transmission irrégulière et tardive des rapports d'activités. oLa faible portée des actions de « suivi-accompagnement » oFaible fiabilité des rapports transmis par les structures opérationnelles oLes risques de doublons dans les décomptes ou la compilation des données.
Modalités d'interprétation	<p>Signification, modalités de lecture et de compréhension de l'indicateur. Le nombre indiqué ici exprime les jeunes effectivement formés en vue de leur insertion socioéconomique (installation en emploi ou auto-emploi) ou en vue de leur réinsertion dans la société (jeunesse en difficulté) ; et prend pas en compte les autres types de formations qui ont des visées différentes.</p> <p>- Aspects connexes à prendre en compte dans l'interprétation Les objectifs formulés dans ce programme répondent plus aux contraintes de budget qu'à l'acuité du besoin sur le terrain. La performance devra donc être comprise ici comme la capacité à former le maximum de jeunes possibles en fonction des moyens mis à la disposition du programme.</p>
5) Commentaires	
<p>-Les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur sont entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> oInformer et préparer les sources de données oÉlaboration des outils (conception et test) oConception des supports de documentation des données ; oInformation des acteurs de collecte oFormation éventuelle des acteurs de collecte. oDésigner les responsables de collecte dans chaque structure concernée oSystématiser la rédaction des rapports et leur transmission au niveau central oBudgétiser les actions destinées au suivi-évaluation des indicateurs de performance <p>-Les modalités d'analyse envisagée :</p> <ul style="list-style-type: none"> oDescription des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs oElaboration des grilles de collecte/analyse, report, agrégation des données et calculs, interprétation, rédaction et diffusion du rapport d'analyse. 	

■ 7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	PROMOTION DE L'INSERTION SOCIALE DES JEUNES	29 000 000	29 000 000	0	0	29 000 000	29 000 000
02	AMELIORATION DE L'INFORMATION SUR LES INITIATIVES D'INSERTION ECONOMIQUE DES JEUNES ENCADRES DANS LES STRUCTURES DU MINJEC	7 000 000	7 000 000	161 000 000	161 000 000	168 000 000	168 000 000
03	DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES	195 000 000	195 000 000	3 773 448 000	3 773 448 000	3 968 448 000	3 968 448 000
04	AMELIORATION DE L'EMPLOYABILITE DES JEUNES	642 400 000	642 400 000	190 000 000	190 000 000	832 400 000	832 400 000
05	DÉVELOPPEMENT DES STRUCTURES D'ENCADREMENT DES JEUNES	3 525 500 000	3 525 500 000	1 700 000 000	1 700 000 000	5 225 500 000	5 225 500 000
TOTAL		4 398 900 000	4 398 900 000	5 824 448 000	5 824 448 000	10 223 348 000	10 223 348 000

8. PROGRAMME 146

**INTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION
CITOYENNE**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

SADJO RAHMATOU

■ 8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce nouveau programme opérationnel construit autour de trois actions à savoir : la Promotion de l'Intégration nationale ; la Promotion de la vie associative et la Promotion de la participation des jeunes, concourt à renforcer les valeurs républicaines au sein des populations en vue de consolider l'unité nationale, le vivre ensemble harmonieux et la cohésion sociale.

Il sera donc question pour ce programme de :

- mettre en œuvre des actions et initiatives concourant au raffermissement du sentiment de patriotisme, de solidarité et de tolérance ainsi que du vivre ensemble harmonieux ;
- développer des synergies d'actions utilisant des plaidoyers, des rencontres culturelles et intergénérationnelles, des activités de brassage et d'échanges des jeunes et adultes, la mise sur pied d'une plateforme d'échange dans les réseaux sociaux ;
- poursuivre l'opérationnalisation du Programme d'Aide au Retour et à l'Insertion des Jeunes de la Diaspora (PARIJEDI) ;
- promouvoir l'organisation et le développement du mouvement associatif jeune par le renouvellement effectif de toutes les instances du Conseil National de la Jeunesse du Cameroun (CNJC) ;
- doter les jeunes de connaissances et de compétences de base leur permettant de s'initier à la prise de décision, de conduire des plaidoyers et de s'engager volontairement dans des activités d'intérêt communautaire, de manière à pouvoir participer, au niveau local, à la construction d'un Cameroun émergent à travers l'activité des Conseils Municipaux Jeunes et Conseils Régionaux Jeunes ;
- accroître une synergie d'action avec la commission nationale pour le bilinguisme et le multiculturalisme ainsi que les administrations partenaires ;
- accroître une synergie d'action avec le Comité National de Désarmement, de Démobilisation et Réintégration (CNDDR).

Les services concourant à la mise en œuvre du programme sont :

Au niveau central :

- les Directions techniques;
- les Programmes et projets de mobilisation, de financement et d'accompagnement des jeunes du MINJEC ;
- le Bureau National du Conseil National de la Jeunesse du Cameroun (CNJC) ;
- l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD).
- les structures rattachées.

Au niveau déconcentré et local :

- Les Délégations Régionales, Départementales et d'Arrondissement de la Jeunesse et de l'éducation Civique ;
- les Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ) ;
- le Centre National de Jeunesse et des Sports (CENAJES) de Kribi ;
- le Centre National d'Education Populaire et Civique (CNEPCI) ;
- les Bureaux Régionaux, Départementaux et Communaux du CNJC ;

- les Collectivités Territoriales Décentralisées.

■ **OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE**

OBJECTIF 1 Renforcer les valeurs républicaines au sein des populations

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de personnes formées sur les valeurs républicaines (vivre ensemble et participation au développement)	nb	2020	282 230	2022	352 558
2	Proportion des populations ayant des compétences républicaines	%	2020	44,5	2022	55,61

PROGRAMME 146 - INTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION CITOYENNE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de personnes formées sur les valeurs républicaines (vivre ensemble et participation au développement)	
Objectif	Renforcer les valeurs républicaines au sein des populations	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	146 - INTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION CITOYENNE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DECIN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	SDPIN	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Le décompte du nombre de personnes formées aux valeurs républicaines par : - les populations formées par les EMAPUR -les formateurs du PEPCIN -les volontaires du PNV et de l'ASCNPD	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	-Agrégation des données -Exemple de calcul. $N = \sum_{i=1}^n N_i$ (i= an1 à an3) ou encore $N = an1 + an2 + an3 + an\dots$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2015	Valeur: 2 753 683
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 352558.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 352 558
	Année: 2023	Valeur: 387 722
	Année: 2024	Valeur: 352 558
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités des Directions techniques et Unités techniques opérationnelles impliquées (DECIN, DISJEV ; ASCNPD ; PNV, PEPCIN, EMAPUR ; clubs d'éducation civique) ; - Rapports d'activités des structures déconcentrées du MINJEC ; - Registres des structures de formation impliquées ; - Rapports du contrôle de gestion ;	
Mode de collecte des données	Décrire sommairement la procédure de collecte -La collecte se fait à travers des instruments de collecte des données élaborés et mis à la disposition des structures intervenant dans le cadre de la promotion de l'éducation civique et l'intégration nationale. -Elle se fait par le biais de l'exploitation des rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels des structures impliquées à la formation des jeunes. -Les rapports sont transmis au Responsable du Programme 144 et au Contrôleur de gestion. Ces documents sont par la suite exploités en vue de déterminer le nombre de personnes formées sur les valeurs citoyennes par les structures du MINJEC.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Les Directions techniques et Unités techniques opérationnelles impliquées ainsi que les différents Services responsables, les responsables d'actions ; les responsables d'activités et les référents, sont chargés de la collecte et de la mise à disposition des données y relatives ;	
Vérification/ Validation des données	-Les données collectées sont confrontées, comparées et recoupées afin de vérifier leur authenticité ; -Les descentes sur le terrain permettent également d'opérer des vérifications, surtout dans le cas où le traitement des données collectées aurait révélé quelques incohérences ; -Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : les responsables d'actions et les responsables d'activités ; le Contrôle de gestion du programme 144 ; la Cellule de suivi ; la Cellule statistiques, le Responsable du programme ; -Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place ; -etc...	
Service responsable de la synthèse des données	-Un groupe ou une équipe de travail, constitué par les responsables d'actions, les responsables d'activités, le Contrôleur de gestion et le Responsable du programme 146 est mis à contribution.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Une équipe de travail, constitué par les responsables d'actions, les responsables d'activités, le Contrôleur de gestion et le Responsable du programme 144 est mis à contribution. -La Cellule des statistiques -La Cellule de Suivi	
Coût de collecte et d'analyse	-La collecte et l'analyse des données se feront mensuellement, trimestriellement et annuellement. Coût des opérations : à déterminer.	

PROGRAMME 146 - INTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION CITOYENNE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	<p>Comme limites et biais connus des méthodes, outils de collecte et d'analyse on peut citer entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La transmission irrégulière des rapports d'activités. -La faible portée de l'action de « suivi-accompagnement » -Une Faible fidélité des rapports transmis par les structures et unités opérationnelles ; -Les risques de doublons dans les décomptes ou la compilation des données. -La modicité des moyens alloués ne permet une réalisation optimale des activités. -En outre, Les indicateurs ne renseignent pas de manière objective les résultats obtenus relativement aux cibles
Modalités d'interprétation	<p>?Préciser la signification, les modalités de lecture et de compréhension de l'indicateur.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'indicateur du programme est la somme des indicateurs des actions -Les données sont agrégées d'année en année à partir d'une base référentielle -Le nombre indiqué ici, exprime le nombre de personnes formées sur les valeurs citoyennes par les structures du MINJEC ; <p>?Préciser les aspects connexes à prendre en compte dans l'interprétation</p> <ul style="list-style-type: none"> -L'objectif formulé dans ce Programme répond plus aux contraintes de budget qu'à l'intensité du besoin sur le terrain. La performance escomptée devra est comprise ici comme la capacité à former et à accompagner le maximum de personnes possibles, en fonction des moyens mis à la disposition des actions et du programme 144.
5) Commentaires	
<p>Elaborer des outils fiables de collecte des données à mettre à la disposition des acteurs de terrain. Procéder, à travers des tests à un feed back après chaque activité de sensibilisation</p>	

PROGRAMME 146 - INTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION CITOYENNE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des populations ayant des compétences républicaines	
Objectif	Renforcer les valeurs républicaines au sein des populations	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	146 - INTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION CITOYENNE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DECIN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	SDPIN DIVAPJ	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-les programmes exécutés parUTO, projets et clubs d'éducation civique -l'intervention des Médiateurs Communautaires sur le terrain - les interventions des Comités d'éducation civique et d'intégration nationale	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-Ration entre le nombre de personne formés aux valeurs républicaines sur le nombre de la population X 100.	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2016	Valeur: 87%
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 55.61
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 55,61 %
	Année: 2023	Valeur: 61,16%
	Année: 2024	Valeur: 55,61 %
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Rapports d'activités issus : - Des clubs d'éducation civique et d'intégration nationale -Des actions des médiateurs communautaires -Des comités d'éducation civique et d'intégration nationale	
Mode de collecte des données	-La collecte se fait à travers des instruments de collecte des données élaborés et mis à la disposition des structures intervenant dans le cadre de la promotion de l'éducation civique et l'intégration nationale. -Elle se fait par le biais de l'exploitation des rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels des structures impliquées à la mise en œuvre du référentiel camerounais d'éducation civique et d'intégration nationale.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*Les Directions techniques et Unités techniques opérationnelles impliquées ainsi que les différents Services responsables, *Les responsables d'actions et d'activités *Les référents, *Le Contrôle de Gestion *Cellule des statistiques, sont chargés de la collecte et de la mise à disposition des données y relatives ;	
Vérification/ Validation des données	-Les données collectées sont confrontées, comparées et recoupées afin de vérifier leur authenticité ; -Les descentes sur le terrain permettent également d'opérer des vérifications, surtout dans le cas où le traitement des données collectées aurait révélé quelques incohérences ; -Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : les responsables d'actions et les responsables d'activités ; les responsables des Comités locaux d'éducation civique et d'intégration nationale, le Contrôle de gestion du programme 146 ; la Cellule de suivi ; la Cellule statistiques, le Responsable du programme ; -Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place ; -etc...	
Service responsable de la synthèse des données	-Un groupe ou une équipe de travail, constitué par les responsables d'actions, les responsables d'activités, le Contrôleur de gestion et le Responsable du programme 146 est mis à contribution.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	*Une équipe de travail, constitué par les responsables d'actions, les responsables d'activités, le Contrôleur de gestion et le Responsable du programme 146 est mis à contribution. *La Cellule des statistiques *La Cellule de Suivi	
Coût de collecte et d'analyse	-La collecte et l'analyse des données se feront mensuellement, trimestriellement et annuellement. Coût des opérations : à déterminer	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Les indicateurs ne renseignent pas de manière objective les résultats obtenus relativement aux cibles. La modicité des moyens alloués ne permet une réalisation optimale des activités	
Modalités d'interprétation	La transmission irrégulière des rapports d'activités. -La faible portée de l'action de « suivi-accompagnement » - Une Faible fidélité des rapports transmis par les structures et unités opérationnelles -L'indicateur du programme est la somme des indicateurs des actions -Les données sont agrégées d'année en année à partir d'une base référentielle	

PROGRAMME 146 - INTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION CITOYENNE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**5) Commentaires**

Indicateur nécessitant une étude

— RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** PROMOTION DE L'INTEGRATION NATIONALE
- ACTION 03:** PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES JEUNES
- ACTION 04:** PROMOTION DE LA VIE ASSOCIATIVE

— 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

— 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

PROMOTION DE L'INTEGRATION NATIONALE

Le MINJEC favorisera toutes actions ou initiatives pouvant raffermir le sentiment de patriotisme, de solidarité et de tolérance. Il s'agira de doter les populations des valeurs républicaines leur permettant de cohabiter pacifiquement et de préserver le vivre ensemble harmonieux. Cela à travers une synergie d'actions utilisant des plaidoyers, des rencontres culturelles et intergénérationnelles, des activités de brassage et d'échanges des jeunes et adultes, la mise sur pied d'une plateforme d'échange dans les réseaux sociaux, l'opérationnalisation du programme d'aide au retour et à l'insertion des jeunes de la diaspora, et surtout une synergie d'action avec la commission nationale pour le bilinguisme et le multiculturalisme et les administrations partenaires.

OBJECTIF 1. Développer les valeurs du vivre ensemble harmonieux auprès des populations

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion de personnes sensibilisées aux valeurs du vivre ensemble harmonieux	%	2020	9,09	2022	27,27

ACTION 03

PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES JEUNES

Il s'agit ici de doter les jeunes des compétences qui leur permettent de participer à la prise de décision, d'influer sur elles et de s'engager dans les activités collectives de manière à contribuer à la construction d'un Cameroun émergent. Cela à travers le CNJC, les Conseils Municipaux Jeunes et Conseils Régionaux Jeunes.

OBJECTIF 1. Renforcer la participation des jeunes au développement de la nation

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion de jeunes impliqués dans le processus de prise de décision et/ou qui prennent part aux activités qui concourent à l'implémentation des programmes et projets de développement	%	2020	15	2022	32

ACTION 04
PROMOTION DE LA VIE ASSOCIATIVE

Cette action permet de promouvoir l'organisation et le développement du mouvement associatif jeune. La stratégie adoptée est la réorganisation du mouvement associatif par l'opérationnalisation effective de toutes les instances du Conseil National de la Jeunesse du Cameroun (CNJC), la mise en réseaux des organisations de jeunesse et le renforcement des capacités des jeunes en matière de leadership et de gouvernance.

OBJECTIF 1. Améliorer les capacités opérationnelles des organisations de jeunesse

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion d'organisations de jeunesse accompagnées	%	2020	48	2022	54

PROGRAMME 146 - INTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION CITOYENNE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion de personnes sensibilisées aux valeurs du vivre ensemble harmonieux	
Objectif	Développer les valeurs du vivre ensemble harmonieux auprès des populations	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	146 - INTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION CITOYENNE	
Action concernée par l'objectif	01 - PROMOTION DE L'INTEGRATION NATIONALE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DECIN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	SDPIN	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de jeunes ayant acquis ou renforcé leurs compétences en vue de leur participation au vivre ensemble	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Ratio du nombre de personnes ayant acquis des valeurs républicaines sur le nombre de personnes formées	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 27,27
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 27,27%
	Année: 2023	Valeur: 36,36%
	Année: 2024	Valeur: 27,27%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	<ul style="list-style-type: none"> - Différents rapports d'activités des projets / programmes et des structures d'encadrement de jeunes du MINJEC - Rapports d'activités DECIN ; - Rapports d'activités des structures déconcentrées du MINJEC ; - Registres des structures de formation impliquées ; 	
Mode de collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> -La collecte se fera à travers des instruments de collecte des données élaborés et mis à la disposition des structures intervenant dans l'encadrement de LA jeunesse. -La collecte se fera par le biais de l'exploitation des rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels des structures impliquées dans l'encadrement des organisations de jeunesse. -Les rapports d'activités des projets et programmes, les rapports des structures impliquées aux activités d'insertion seront transmis au responsable de l'action) et au point focal. Ces documents seront par la suite exploités en vue de déterminer le nombre d'organisation des jeunesse accompagnées 	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	<p>Les structures responsables de la collecte des données : Les structures d'encadrement des jeunes du MINJEC (les CMPJ ; les Délégations, l'Observatoire National de la Jeunesse ; les Directions techniques impliquées ; la Cellule de suivi ; la Cellule des statistique et le contrôle de gestion du programme 146; les responsables d'actions ; les responsables d'activités ; le référent) ;</p> <p>Les structures responsables du contrôle de la qualité des données : les Inspections Générales, la Cellule de suivi ; la Cellule des statistique et le Contrôle de gestion du programme 146</p>	
Vérification/ Validation des données	<ul style="list-style-type: none"> -Mode de vérification et de validation des données collectées Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place. Les données collectées seront confrontées, comparées et recoupées afin de vérifier leur authenticité. Les descentes sur le terrain permettront également d'opérer des vérifications, surtout dans le cas où le traitement des données collectées aurait révélé quelques incohérences. - Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : les Inspections Générales, la Cellule de suivi ; la Cellule des statistique, le Contrôle de gestion du programme 146, le Responsable du programme, les responsables d'actions et les responsables d'activités, les membres du comité de suivi de la chaîne PPBS. 	
Service responsable de la synthèse des données	-Un comité constitué par le Contrôleur de gestion du programme 146, les responsables d'actions, les responsables d'activités et le référent.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Un comité constitué par le Contrôleur de gestion du programme 145, les responsables d'actions, les responsables d'activités et le référent.	
Coût de collecte et d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> -Les moyens à mobiliser pour la collecte et l'analyse et déterminer : Ressources humaines (il sera nécessaire désigner des responsables de la collecte dans chaque structure ou projet impliqués à l'insertion socioéconomique ou professionnelle des jeunes) ; ressources matérielles et logistiques ; ressources financières. -La collecte et l'analyse des données se feront mensuellement, trimestriellement et annuellement. -Coût des opérations : à déterminer 	

PROGRAMME 146 - INTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION CITOYENNE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	<ul style="list-style-type: none"> -Les limites et biais connus des méthodes et outils de collecte et d'analyse sont entre autres : <ul style="list-style-type: none"> oLa transmission irrégulière des rapports d'activités. oLa faible portée des actions de « suivi-accompagnement » oFaible fiabilité des rapports transmis par les structures opérationnelles -Les risques de doublons dans les décomptes ou la compilation des données.
Modalités d'interprétation	<p>Aspects connexes à prendre en compte dans l'interprétation</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les objectifs formulés dans ce programme répondent plus aux contraintes de budget qu'à l'acuité du besoin sur le terrain. La performance devra donc être comprise ici comme la capacité à former le maximum de jeunes possibles en fonction des moyens mis à la disposition du programme.
5) Commentaires	
RAS	

PROGRAMME 146 - INTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION CITOYENNE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion de jeunes impliqués dans le processus de prise de décision et/ou qui prennent part aux activités qui concourent à l'implémentation des programmes et projets de développement	
Objectif	Renforcer la participation des jeunes au développement de la nation	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	146 - INTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION CITOYENNE	
Action concernée par l'objectif	03 - PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES JEUNES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVAPJ	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	SDPJ	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Le nombre de personnes qui prennent part aux activités qui concourent à l'implémentation des programmes et projets de développement; -Il s'agit des données quantitatives sur les personnes touchées par la sensibilisation et les formations.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Ration des jeunes impliqués/nombre des jeunes ciblés	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 26 050
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 32.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 32
	Année: 2023	Valeur: 41
	Année: 2024	Valeur: 32
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Rapports d'exécution des activités DIVAPJ,CMJ etc -Rapports de suivi des activités -Rapports d'évaluations •Documents issus des activités des UTO-MINJEC, des structures déconcentrées et des organisations et structures partenaires, etc	
Mode de collecte des données	-La collecte se fait à travers des instruments de collecte des données élaborés et mis à la disposition des structures intervenant dans le cadre de la promotion de l'éducation civique et l'intégration nationale. -Elle se fait par le biais de l'exploitation des rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels des structures impliquées à la formation des jeunes sur les valeurs civiques, morales et éthiques. -Les rapports sont transmis au Responsable du Programme 146 et au Contrôleur de gestion. -Ces documents sont par la suite exploités en vue de déterminer le nombre de personnes sensibilisées sur les valeurs de vivre ensemble harmonieux	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Production des données par : DECIN, ASCNPD, PEPCIN, CNJC, Services déconcentrés et autres partenaires... -le responsable du contrôle de la qualité des données collectées : le responsable de l'action et le référent.	
Vérification/ Validation des données	-Les données collectées sont confrontées, comparées et recoupées afin de vérifier leur authenticité ; -Les descentes sur le terrain permettent également d'opérer des vérifications, surtout dans le cas où le traitement des données collectées aurait révélé quelques incohérences ; -Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : les responsables d'actions et les responsables d'activités ; le Contrôle de gestion du programme 146 ; la Cellule de suivi ; la Cellule statistiques, le Responsable du programme ; -Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place ; -etc...	
Service responsable de la synthèse des données	-DIVAPJ -Un groupe ou une équipe de travail, constitué par les responsables d'actions, les responsables d'activités, le Contrôleur de gestion et le Responsable du programme 146 est mis à contribution.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Une équipe de travail, constitué par les responsables d'actions, les responsables d'activités, le Contrôleur de gestion et le Responsable du programme 146 est mis à contribution. -La Cellule des statistiques -La Cellule de Suivi	
Coût de collecte et d'analyse	Budget de fonctionnement à déterminer	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Absence d'un outil statistique de collecte fiable de décompte des personnes sensibilisées aux les valeurs citoyennes par les structures du MINJEC ; -Extrants des activités présentées dans les rapports de façon non chiffrées rendant difficile le renseignement de l'indicateur de l'action.	
Modalités d'interprétation	La proportion de personnes sensibilisées sur les valeurs civiques fait référence au changement de comportement observable et vérifiable par un outil statique fiable	
5) Commentaires		
Définition objective des indicateurs en fonction du caractère quantitatif ou qualitatif des données		

PROGRAMME 146 - INTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION CITOYENNE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Proportion d'organisations de jeunesse accompagnées
Objectif	Améliorer les capacités opérationnelles des organisations de jeunesse
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	146 - INTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION CITOYENNE
Action concernée par l'objectif	04 - PROMOTION DE LA VIE ASSOCIATIVE
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVAPJ
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	SDPJ
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	N : Nombre d'organisations de jeunesse créées et affiliées au CNJC N1 : Nombre d'organisations de jeunesse créées par les structures du MINJEC sur le territoire national et affiliées au CNJC ; N2 : Nombre d'organisations de jeunesse créées sur le territoire national par d'autres structures et affiliées au CNJC ; N3 : Nombre d'organisations de jeunesse de la diaspora affiliées au CNJC ; N4 : Nombre d'organisation de jeunesse ayant bénéficié d'un accompagnement du MINJEC.
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	Ratio du nombre d'organisations accompagnées/nombre d'organisations de jeunesse
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2015 Valeur: Valeur : 13 220 Organisation de jeunesse accompagnées
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022 Valeur: 54.0
Prévisions annuelles	Année: 2022 Valeur: 54%
	Année: 2023 Valeur: 57%
	Année: 2024 Valeur: 54%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Différents rapports d'activités des structures d'encadrement de jeunes du MINJEC - Rapports d'activités des directions techniques impliquées (DIVAPJ) ; - Rapports d'activités des structures déconcentrées du MINJEC ; - Rapports d'activités du CNJC - Fichier actualisé des Organisations de jeunesse - Sommier du CNJC à tous les niveaux - Rapports et données de l'Observatoire national de la jeunesse.
Mode de collecte des données	-La collecte se fera à travers des instruments de collecte des données élaborés et mis à la disposition des structures intervenant dans l'encadrement des organisations de jeunesse. -La collecte se fera par le biais de l'exploitation des rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels des structures impliquées dans l'encadrement des organisations de jeunesse. -Les rapports d'activités des projets et programmes, les rapports des structures impliquées dans les activités encadrement des organisations de jeunesse d'insertion seront transmis au responsable de l'action 4 (SDVA/DIVAPJ) et au référent. Ces documents seront par la suite exploités en vue de déterminer le nombre d'organisations de jeunesse accompagnées.
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Les structures d'encadrement des jeunes du MINJEC (l'Observatoire National de la Jeunesse ; le CNJC ; les Directions techniques impliquées ; la Cellule de suivi ; la Cellule des statistique et le contrôle de gestion du programme 146 ; les responsables d'actions ; les responsables d'activités ; les référents) ; -Les structures responsables du contrôle de la qualité des données : les Inspections Générales, la Cellule de suivi ; la Cellule des statistique et le Contrôle de gestion du programme 146.
Vérification/ Validation des données	Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place. Les données collectées seront confrontées, comparées et recoupées afin de vérifier leur authenticité. Les descentes sur le terrain permettront également d'opérer des vérifications, surtout dans le cas où le traitement des données collectées aurait révélé quelques incohérences. Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : les Inspections Générales, la Cellule de suivi ; la Cellule des statistique, le Contrôle de gestion du programme 146, le Responsable du programme, le responsable d'action et les responsables d'activités, les membres du comité de suivi de la chaîne PPBS.
Service responsable de la synthèse des données	-Un comité constitué par le Contrôleur de gestion du programme 146, les responsables d'actions, les responsables d'activités et le référent
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Un comité constitué par le Contrôleur de gestion du programme 146, les responsables d'actions, les responsables d'activités et le référent
Coût de collecte et d'analyse	-Coût des opérations : à déterminer

PROGRAMME 146 - INTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION CITOYENNE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	<ul style="list-style-type: none"> -Les limites et biais connus des méthodes et outils de collecte et d'analyse sont entre autres : <ul style="list-style-type: none"> oLa transmission irrégulière des rapports d'activités. oLa faible portée des actions de « suivi-accompagnement » oFaible fiabilité des rapports transmis par les structures opérationnelles -Les risques de doublons dans les décomptes ou la compilation des données.
Modalités d'interprétation	-Le nombre indiqué ici exprime le cumul par année des organisations de jeunesse effectivement accompagnées par le MINJEC, figurant dans le fichier actualisé des Organisations de jeunesse tenu par le MINJEC ou affiliées au CNJC.
5) Commentaires	
RAS	

8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	PROMOTION DE L'INTEGRATION NATIONALE	555 000 000	555 000 000	0	0	555 000 000	555 000 000
03	PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES JEUNES	1 913 954 000	1 913 954 000	430 000 000	430 000 000	2 343 954 000	2 343 954 000
04	PROMOTION DE LA VIE ASSOCIATIVE	433 300 000	433 300 000	0	0	433 300 000	433 300 000
TOTAL		2 902 254 000	2 902 254 000	430 000 000	430 000 000	3 332 254 000	3 332 254 000

9. PROGRAMME 147

**GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION
CIVIQUE**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

ZACHEE ROBERT THEOPHILE BENGA

■ 9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme soutient et accompagne l'implémentation des programmes opérationnels, en leur fournissant un appui institutionnel indispensable à leur opérationnalisation et à l'efficacité d'ensemble.

Cependant, il ne traite que des aspects essentiellement transversaux aux programmes opérationnels, notamment la gestion et le développement des ressources humaines, la gestion et le développement des infrastructures, des équipements des services, le renforcement de la gouvernance, etc.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère de la jeunesse et de l'éducation civique	%	2020	91,11	2022	100

PROGRAMME 147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère de la jeunesse et de l'éducation civique	
Objectif	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SECRETARIAT GÉNÉRAL	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	IGS IGPMEF DCOS DEP DAG DAJ CELSUI, CELTRAD, SDACL, CELCOM, CNPDDJ CNEPCI	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Données qualitatives et quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-Par une opération de décompte	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2017	Valeur: 96 %
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100%
	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	<ul style="list-style-type: none"> -Plan de travail annuel ; -Fiches d'activités des différentes actions ; -Rapports d'activités des différentes actions ; -Rapports dialogue de gestion ; -Rapports du contrôle de gestion ; 	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> -Les Directions techniques et Unités techniques opérationnelles impliquées ainsi que les différents Services responsables (IGS, DAG, DAJ, DCOS, DEP, Cellule de Suivi, CELTRAD, SDACL, CELCOM, CNPDDJ) ; -Le responsable du programme ; -les responsables d'actions ; -les responsables d'activités et les référents, sont chargés de la collecte et de la mise à disposition des données relatives à leurs activités. 	
Vérification/ Validation des données	<ul style="list-style-type: none"> -Les données collectées sont confrontées, comparées et recoupées afin de vérifier leur authenticité ; -Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : le Responsable du programme, les responsables d'actions et les responsables d'activités ; le Contrôle de gestion du programme 147 ; la Cellule de suivi ; la Cellule statistiques ; -Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place ; -etc... 	
Service responsable de la synthèse des données	-Un groupe ou une équipe de travail, constitué autour du Responsable du programme 147 avec les responsables d'actions, les responsables d'activités et le Contrôleur de gestion sera mis à contribution.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	<ul style="list-style-type: none"> -Une équipe de travail, constitué autour du Responsable du programme 147 avec les responsables d'actions, les responsables d'activités et le Contrôleur de gestion sera mis à contribution. -La Cellule de Suivi 	
Coût de collecte et d'analyse	-RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	<ul style="list-style-type: none"> Comme limites et biais connus des méthodes, outils de collecte et d'analyse on peut citer entre autres : <ul style="list-style-type: none"> -La transmission irrégulière des rapports d'activités. -La faible portée de l'action de « suivi-accompagnement » -Une Faible fidélité des rapports transmis par les structures et unités opérationnelles ; -Les risques de doublons dans les décomptes ou la compilation des données. -La modicité des moyens alloués ne permet une réalisation optimale des activités. -En outre, Les indicateurs ne renseignent pas de manière objective les résultats obtenus relativement aux cibles 	
Modalités d'interprétation	<ul style="list-style-type: none"> -L'indicateur permet de vérifier que toutes les activités et tâches prévues ont été réalisées ; -Il permet de vérifier que la qualité de la dépense a été améliorée en rapport avec les différents plans d'actions de réalisation des activités ; -Il permet de vérifier que tous les documents attendus ont été produits et dans les délais, selon le canevas prédéfini. 	

5) Commentaires

- Les activités à réaliser doivent être suffisamment renseignées (Description des activités prévues et les échéances)
- les sources de données doivent se référer pour tout besoin d'informations au contrôleur de gestion ;
- Élaborer les outils (conception et test) ;
- Conception des supports de documentation des données ;
- Information des acteurs de la collecte ;
- Formation des acteurs de collecte.
- Préparer modalités d'analyse :
- Description des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs :
- Exploitation des différentes stratégies à mettre en œuvre ;
- Exploitation du programme économique et social en cours.

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES
- ACTION 02:** ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION
- ACTION 03:** GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE
- ACTION 04:** INFORMATION ET DONNEES STATISTIQUES POUR LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET DE SUIVI DE LA PERFORMANCE
- ACTION 05:** AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL
- ACTION 06:** DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 07:** DÉVELOPPEMENT DES TIC
- ACTION 08:** CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE
- ACTION 09:** CONSEIL JURIDIQUE
- ACTION 10:** COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE
- ACTION 11:** GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

■ 9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES

Cette action vise à mettre en place des mécanismes devant garantir un fonctionnement coordonné des services dans la perspective et la dynamique impulsée par le Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique. Elle consiste en la consolidation et la mise en cohérence des plans d'action des structures opérationnelles, l'organisation des réunions de coordination, le suivi de la mise en œuvre des plans d'action, etc.

OBJECTIF 1. Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance	%	2020	99,93	2022	100

ACTION 02**ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION**

Cette action permet d'améliorer la qualité des services par des études stratégiques et prospectives et l'élaboration des documents de planification stratégique et de programmation. Ainsi que la réalisation des études prospectives et stratégiques pour la mise en œuvre de la SND30.

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des Documents de planification et de programmation réalisés sur le nombre de documents de planification prévus x100	%	2020	3	2022	100

ACTION 03**GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE**

Cette action permet de promouvoir la bonne gouvernance et la gestion axée sur les résultats au sein du ministère par la systématisation des activités de planification stratégique, de programmation, de budgétisation axée sur les programmes et de suivi. Elle vise à Assurer une bonne exécution financière des programmes.

OBJECTIF 1. Assurer une bonne exécution financière des programmes

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'exécution du budget	%	2020	99,91	2022	100

ACTION 04**INFORMATION ET DONNEES STATISTIQUES POUR LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET DE SUIVI DE LA PERFORMANCE**

Cette action permet de mettre en place des systèmes performants de collecte des données statistiques nécessaires à l'appréciation, l'évaluation et les analyses de suivi de la performance et la planification stratégique.

OBJECTIF 1. Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques au Ministère

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de collecte des données statistiques	%	2020	0	2022	100

ACTION 05**AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL**

Cette action consiste essentiellement en la gestion et le développement des infrastructures, des équipements et des moyens matériels nécessaires au déploiement du personnel

OBJECTIF 1. Doter les services des infrastructures et équipements adéquats

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail fixe	%	2020	70	2022	85

ACTION 06**DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES**

L'action développement des ressources humaines traite des aspects liés au renforcement des capacités des personnels, à la modernisation de la gestion des carrières et des pensions, à la gestion des effectifs, à l'animation de la vie associative et culturelle, etc.

OBJECTIF 1. Accroître qualitativement et quantitativement les ressources humaines

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de mise en œuvre du cadre organique au MINJEC	%	2020	72,75	2022	76

ACTION 07**DÉVELOPPEMENT DES TIC**

Elle vise à promouvoir l'utilisation des technologies de l'information et de la communication à l'effet d'accroître le rendement des services du MINJEC. Elle consiste essentiellement en l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre du schéma directeur informatique, la construction et la maintenance des réseaux informatique et téléphonique, le déploiement du réseau internet, la construction et l'administration du site web, la gestion et la maintenance du matériel informatique.

OBJECTIF 1. Renforcer les échanges digitaux entre les structures du MINJEC, ses partenaires et les jeunes camerounais, du Cameroun et de la Diaspora

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion d'échanges digitaux sur l'ensemble des échanges du MINJEC	%	2020	60	2022	80

ACTION 08**CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE**

Elle traite des aspects ayant trait au fonctionnement et à la performance des services. Elle vise d'une part à améliorer la qualité des services rendus aux usagers, la célérité dans le traitement des dossiers, et d'autre part à accroître l'efficacité et l'efficience des structures opérationnelles.

OBJECTIF 1. Optimiser le fonctionnement et la performance des services

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Niveau d'amélioration de la performance des services	%	2020	50	2022	75

ACTION 09**CONSEIL JURIDIQUE**

Cette action vise à assurer des services d'ordre juridique et judiciaire. Elle s'articule sur des questions liées à la défense des intérêts de l'Etat en justice, au suivi des aspects juridiques liés à la discipline, au suivi du respect de la légalité et de la régularité juridique des engagements du ministère, etc.

OBJECTIF 1. Veiller au respect des droits et règlements au MINJEC

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	-Proposition des textes juridiques élaborés dans les délais au MINJEC ; -le nombre de personnel sensibilisé et formé à la culture juridique.	%	2020	90	2022	100

ACTION 10**COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE**

Il s'agit à travers cette action de donner de la visibilité aux activités menées au sein du MINJEC et à promouvoir son image de marque tant en interne qu'en externe. Elle consiste en la promotion et diffusion des supports de communication, la production des magazines et des émissions spécialisées, l'animation du site internet et la couverture médiatique des activités entreprises par le MINJEC.

OBJECTIF 1. Informer, éduquer et sensibiliser les jeunes et le public sur les activités du MINJEC en vue de rendre visible et lisibles les actions du gouvernement en faveur de la jeunesse

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de couverture médiatique des activités du MINJEC	%	2020	90	2022	96

ACTION 11**GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES**

Il s'agit d'améliorer la gestion des ressources documentaires au MINJEC

OBJECTIF 1. Améliorer la gestion des ressources documentaires au MINJEC

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des documents produits, diffusés et archivés	%	2020	45	2022	65

PROGRAMME 147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance	
Objectif	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE	
Action concernée par l'objectif	01 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SECRETARIAT GÉNÉRAL	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CELTRAD, SDACL CELSUI DAG, DCOS,	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Données qualitatives et quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Ratio entre le nombre de dispositif réel mis en place sur le nombre de dispositif requis X 100	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2015	Valeur: 98%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100%
	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Services sous tutelle, services rattachés, services déconcentrés, directions techniques	
Mode de collecte des données	-Utilisation des rapports en provenance des sources de données identifiées	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Cellule de Suivi, DAG, DCOS, CELTRAD, SDACL	
Vérification/ Validation des données	-Mode de vérification et de validation des données collectées	
Service responsable de la synthèse des données	-Secrétariat Général/Cellule de Suivi	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Cellule Suivi, DAG	
Coût de collecte et d'analyse	-Estimer les moyens à mobiliser pour la collecte et l'analyse et déterminer, si possible, leurs coûts -Montants et périodicité	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Mobilisation d'un grand nombre de services épars, ça entraîne un coût élevé en temps et en ressources financières. Ces dernières sont souvent insuffisantes pour réaliser toutes les tâches prévues ;	
Modalités d'interprétation	-L'indicateur permet de vérifier que toutes les activités et tâches prévues ont été réalisées ; -Il permet de vérifier que la qualité de la dépense a été améliorée ; -Il permet de vérifier que tous les documents attendus ont été produits et dans les délais.	
5) Commentaires		
<p>-Les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances)</p> <p>-Informier et préparer les sources de données ;</p> <p>-Élaborer les outils (conception et test) ;</p> <p>-Conception des supports de documentation des données ;</p> <p>-Information des acteurs de la collecte ;</p> <p>-Formation des acteurs de collecte.</p> <p>-Préparer modalités d'analyse :</p> <p>-Description des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs ;</p> <p>-Exploitation des différentes stratégies à mettre en œuvre ;</p> <p>-Exploitation du plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance ;</p> <p>-Exploitation du programme économique et social en cours ;</p>		

PROGRAMME 147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des Documents de planification et de programmation réalisés sur le nombre de documents de planification prévus x100	
Objectif	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE	
Action concernée par l'objectif	02 - ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DEP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-Direction des Affaires Générales ; -Division de la Coopération et des Statistiques ; -Direction de la Promotion Économique des Jeunes ; -Services déconcentrés, rattachés et sous tutelles du MINJEC;	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Les informations à collecter sont de nature quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre de documents de planification et de programmation réalisés sur le nombre de documents de planification prévus X 100	
Périodicité de la mesure	Trimestriel	
Dernier résultat connu	Année: 2017	Valeur: 3
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100%
	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Division des Études et Projets ; -Direction des Affaires Générales ; -Division de la Coopération et des Statistiques ; -Direction de la Promotion Économique des Jeunes ; -Services déconcentrés, rattachés et sous tutelles du MINJEC ; -Plan de Travail Annuel.	
Mode de collecte des données	-Les données sont collectées par trimestre ; -A partir du Plan de Travail Annuel, nous avons les différentes activités budgétisées ; -Les différents rapports d'activités trimestriels permettent de ressortir les activités qui ont été réalisées	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	La DEP est responsable de la collecte des données	
Vérification/ Validation des données	Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place. En plus, les rapports annuels de tous les Chefs des Structures centrales, déconcentrées, rattachées et sous tutelle du MINJEC. Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : ?Le Responsable du programme 147 ; ?La Division des Études et Projets, responsable d'Action 2 ; ?Le Contrôleur de Gestion du Programme 147 ; ?La Cellule de la Prospective et de la Planification du Comité de Suivi de la Chaîne PPBS ; ?Et éventuellement les responsables d'activités.	
Service responsable de la synthèse des données	-Cellule des Études et de la Planification ; -Cellule des Projets	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	?MINEPAT/MINFI ?Un comité constitué par le Contrôleur de gestion du programme 147 ; Les responsables d'actions et d'activités.	
Coût de collecte et d'analyse	Coût pour missions de collecte des données : 5 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Les limites et biais connus des méthodes et outils de collecte et d'analyse sont entre autres : -Le retard dans la centralisation des données ; -La faible implication des structures opérationnelles ; -L'insuffisance des ressources pour la collecte des données sur les terrains ; -Le faible taux de retour des fiches de collecte des données ;	
Modalités d'interprétation	Les données sont agrégées d'années en années en prenant pour base la situation de référence	
5) Commentaires		
oRAS		

PROGRAMME 147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'exécution du budget	
Objectif	Assurer une bonne exécution financière des programmes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE	
Action concernée par l'objectif	03 - GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	SDBME	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	- Il s'agit ici de données mixtes : quantitatives et qualitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$\text{Montant du budget exécuté} / (\text{Montant du budget budgétisé}) \times 100$	
Périodicité de la mesure	Fréquence de mesure de l'indicateur (annuelle)	
Dernier résultat connu	Année: 2016	Valeur: 98%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100%
	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Carnet d'engagement ; -PTA détaillé ; -Rapports d'activités.	
Mode de collecte des données	La collecte des données se fait à partir de : - PTA ;PROBMIS -Rapports d'activités.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-DAG -SDBMM -SBM	
Vérification/ Validation des données	Suivi de l'exécution des consommations des crédits	
Service responsable de la synthèse des données	-DAG -Le Contrôle de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DAG, -Le Référent de l'action, -Le Contrôle de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	-Les moyens à mobiliser sont d'ordre financier, matériel et humain	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-	
Modalités d'interprétation	-	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de collecte des données statistiques	
Objectif	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques au Ministère	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE	
Action concernée par l'objectif	04 - INFORMATION ET DONNEES STATISTIQUES POUR LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET DE SUIVI DE LA PERFORMANCE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DCOS	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CELSTAT CELCOOP	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Les données à collectées sont de nature quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre d'activités réalisées/nombre d'activités prévues x 100	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2015	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100%
	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	DCOS	
Mode de collecte des données	-Les données sont collectées annuellement -La procédure de collecte consiste à incrémenter le nombre d'annuaire chaque fois qu'un annuaire est produit	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*CELSTAT ;	
Vérification/ Validation des données	-Les données sont vérifiées et validées sur la base de la disponibilité desdits annuaires statistiques	
Service responsable de la synthèse des données	-DCOS ; DEP ; DAG ; CELSUI CELINFO	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-CELSTAT	
Coût de collecte et d'analyse	-30 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Qualité des fiches de collecte ; -Absence de ressources	
Modalités d'interprétation	-L'indicateur a un caractère annuel	
5) Commentaires		
<ul style="list-style-type: none"> oActualisation de l'annuaire statistique du MINJEC ; oMise en œuvre d'un système d'information statistique du MINJEC ; oDéveloppement des sources et produits statistiques ; oModernisation du système de traitement des données Statistiques au MINJEC. 		

PROGRAMME 147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail fixe	
Objectif	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE	
Action concernée par l'objectif	05 - AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	SEM	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Il s'agit d'un ratio entre le nombre de personnel disposant d'un poste de travail fixe et l'effectif total du personnel	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre le personnel disposant d'un poste de travail fixe et l'effectif total du personnel	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2017	Valeur: 59,00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 85.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 85%
	Année: 2023	Valeur: 90%
	Année: 2024	Valeur: 85%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Fiche d'inventaire du patrimoine des services centraux et déconcentrés -Plan de Travail annuel (PTA)	
Mode de collecte des données	-Ventiler les fiches d'inventaire du patrimoine aux différents responsables des services centraux et déconcentrés à chaque début d'exercice budgétaire -Collecter et exploiter les fiches d'inventaire des équipements renseignées lors des missions d'inventaire du patrimoine	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Direction des Affaires Générales ; -Services déconcentrés ; -Équipes de mission	
Vérification/ Validation des données	-Recensement physique du patrimoine par les équipes de mission	
Service responsable de la synthèse des données	-Direction des Affaires Générales	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Direction des Affaires Générales	
Coût de collecte et d'analyse	40 000 000 francs (quarante millions) de francs CFA par an	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Insuffisance des ressources financières pour effectuer la collecte des données ; -le renseignement inexact des fiches de collecte ; -le non-retour de certaines fiches de collecte.	
Modalités d'interprétation	-les données collectées sont agrégées de façon annuelle sur la base de valeur de référence et des investissements consentis	
5) Commentaires		
oRAS		

PROGRAMME 147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de mise en œuvre du cadre organique au MINJEC	
Objectif	Accroître qualitativement et quantitativement les ressources humaines	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE	
Action concernée par l'objectif	06 - DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	SDPSP	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Nombre de thèmes de formations élaborés ; - Nombre des personnels formés ; -Pourcentage des postes de travail occupés.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre le nombre de postes du cadre organique pourvus/ nombre de postes prévus X 100	
Périodicité de la mesure	ANNUEL	
Dernier résultat connu	Année: 2017	Valeur: 75 %
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 76.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 76 %
	Année: 2023	Valeur: 80 %
	Année: 2024	Valeur: 76%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Rapports des missions de collecte des données ; -Rapports d'activités menés ; -Rapports d'évaluation des activités liées à l'assainissement et la mise à jour des fichiers.	
Mode de collecte des données	-Missions de descente sur le terrain ; Collecte des données, dépouillements et consolidation en secrétariats techniques pour établir un rapport général ;	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Sous-Direction des Personnels, de la Solde et des Pensions/Cellule de Projet SIGIPES Le contrôle de gestion	
Vérification/ Validation des données	Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats est mis en place.	
Service responsable de la synthèse des données	Le Responsable de l'Action, Le Contrôle de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Sous-Direction des Personnels, de la Solde et des Pensions Le Référent de l'action, Le Contrôle de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	Budget de fonctionnement ; Les moyens à mobiliser sont d'ordre financier, matériel et humain	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	L'indicateur ne rend pas compte de façon réelle et objective, et l'aspect qualitative n'est pas appréciable au premier degré ;	
Modalités d'interprétation	-Les données sont calculées sur la base des flux d'entrant et de sortant de personnels dans le fichier ; L'indicateur de l'Action est la moyenne de tous les résultats des activités menés ;	
5) Commentaires		
-Compte tenu de l'aspect dynamique des missions du ministère et l'extension de la répartition des personnels dans les nouveaux programmes et projets un nouvel organigramme serait la bienvenue ;		

PROGRAMME 147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Proportion d'échanges digitaux sur l'ensemble des échanges du MINJEC
Objectif	Renforcer les échanges digitaux entre les structures du MINJEC, ses partenaires et les jeunes camerounais, du Cameroun et de la Diaspora
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE
Action concernée par l'objectif	07 - DÉVELOPPEMENT DES TIC
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CELINFO
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CELINFO
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Les informations à collecter sont de nature quantitative
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	??des échanges digitaux? / l'ensemble des échanges X 100
Périodicité de la mesure	Trimestriel
Dernier résultat connu	Année: 2015 Valeur: 39 %
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022 Valeur: 80.0
Prévisions annuelles	Année: 2022 Valeur: 80%
	Année: 2023 Valeur: 85%
	Année: 2024 Valeur: 80%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	-Services centraux du MINJEC ; -Sous-direction du courrier et des liaisons ; -Division de la Coopération et des Statistiques ; -Services déconcentrés, rattachés et sous tutelles du MINJEC ; -Plan de Travail Annuel.
Mode de collecte des données	-Les données sont collectées par trimestre ; -A partir du Plan de Travail Annuel, nous avons les différentes activités budgétisées ; -Les différents rapports d'activités trimestriels permettent de ressortir les activités qui ont été réalisées
Services ou organismes responsables de la collecte des données	La CELINFO est responsable de la collecte des données
Vérification/ Validation des données	Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place. En plus, les rapports annuels sur les échanges digitaux de tous les Chefs des Structures centrales, déconcentrées, rattachées et sous tutelle du MINJEC. Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : ?Le Responsable du programme 147 ; ?La Cellule informatique responsable d'Action 7 ; ?Le Contrôleur de Gestion du Programme 147.
Service responsable de la synthèse des données	-Cellule informatique ;
Service interne ou structure externe responsable des analyses	?Un comité constitué par le Contrôleur de gestion du programme 147 ; -Les responsables d'actions et d'activités.
Coût de collecte et d'analyse	Coût pour missions de collecte des données : 6 000 000
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Les limites et biais connus des méthodes et outils de collecte et d'analyse sont entre autres : -Le retard dans la centralisation des données ; -La faible implication des structures opérationnelles ; -L'insuffisance des ressources pour la collecte des données sur les terrains ; -Le faible taux de retour des fiches de collecte des données ;
Modalités d'interprétation	Les données sont agrégées d'années en années en prenant pour base la situation de référence
5) Commentaires	
oLes échanges digitaux considérées sont les courriers en internes, les réunions et séances de travail par vision conférences, les communications en ligne avec les jeunes, partenaires et usagers.	

PROGRAMME 147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Niveau d'amélioration de la performance des services	
Objectif	Optimiser le fonctionnement et la performance des services	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE	
Action concernée par l'objectif	08 - CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	IGS	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	IGS	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Les informations à collecter sont de nature quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre rapport de mission effectué/nombre de rapport de mission prévueX100	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2017	Valeur: 40
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 75.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 75
	Année: 2023	Valeur: 80
	Année: 2024	Valeur: 75
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Rapport des missions ; -Rapports d'activités des Services centraux ; -Rapports d'activités des Services déconcentrés, rattachés et sous tutelles du MINJEC ; -Plan de Travail Annuel ; -Plan d'action des structures.	
Mode de collecte des données	-Les données sont collectées par semestre ; -Descente sur le terrain ; -A partir du Plan de Travail Annuel ; -Les différents rapports d'activités trimestriels des différents services.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	L'Inspecteur Général des Services est responsable de la collecte des données	
Vérification/ Validation des données	Un dispositif de suivi-évaluation des activités des différents services et d'exploitation des rapports annuels existe. Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : ?Le Responsable du programme 147 ; ?L'Inspecteur Général des Services, responsable d'Action 8 ; ?Le Contrôleur de Gestion du Programme 147 ; ?Le responsable d'activité.	
Service responsable de la synthèse des données	-L'Inspection Générale des Services	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-L'Inspection Générale des Services	
Coût de collecte et d'analyse	-	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Les limites et biais connus des méthodes et outils de collecte et d'analyse sont entre autres : -La faible couverture des structures ; -L'insuffisance des ressources humaines formées ; -L'insuffisance des ressources pour les descentes sur les terrains.	
Modalités d'interprétation	Les données sont agrégées d'années en années en prenant pour base la situation de référence	
5) Commentaires		
oRAS		

PROGRAMME 147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	-Proposition des textes juridiques élaborés dans les délais au MINJEC ; -le nombre de personnel sensibilisé et formé à la culture juridique.	
Objectif	Veiller au respect des droits et règlements au MINJEC	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE	
Action concernée par l'objectif	09 - CONSEIL JURIDIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAJ	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DAJ	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Les informations à collecter sont de nature quantitative Recueil de textes produits et diffusé Nombre de textes diffusés/nombre de textes élaborés Nombre de personnes informées, sensibilisées ou formées	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre de personnes informées, sensibilisées ou formées sur textes juridiques/nombre de textes élaborés X 100	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2017	Valeur: 100 %
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100 %
	Année: 2023	Valeur: 100 %
	Année: 2024	Valeur: 100 %
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Division des Affaires Juridiques ; -Services Centraux du MINJEC ; -Services Déconcentrés du MINJEC ; -Services Rattachés du MINJEC ; -Services Sous-tutelle du MINJEC ; - Administrations Publiques ; -Administrations Parapubliques ; - Structures Partenaires ; -Plan de Travail Annuel.	
Mode de collecte des données	-Les données sont collectées sur le terrain par trimestre ; -A partir du Plan de Travail Annuel, nous avons les différentes activités budgétisées ; -Les différents rapports d'activités trimestriels permettent de ressortir les activités qui ont été réalisées	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	La DAJ est responsable de la collecte des données	
Vérification/ Validation des données	Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats est mis en place. De plus, les rapports annuels sont produits. Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : ?Le Responsable du programme 147 ; ?La Division des Affaires Juridique, responsable d'Action 9 ; ?Le Contrôleur de Gestion du Programme 147 ; ?La Cellule de la Prospective et de la Planification du Comité de Suivi de la Chaîne PPBS ; ?Et éventuellement les responsables d'activités.	
Service responsable de la synthèse des données	-Cellule des Études et de la Planification ; -Cellule des Projets	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	?MINEPAT/MINFI ?Un comité constitué par le Contrôleur de gestion du programme 147 ; ?Les responsables d'actions et d'activités.	
Coût de collecte et d'analyse	Coût pour missions de collecte des données : 4 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Les limites et biais connus des méthodes et outils de collecte et d'analyse sont entre autres : -Le Retard dans la transmission des données sollicitées ; -La faible implication des structures opérationnelles ; -L'insuffisance des ressources pour la collecte des données sur les terrains ; -Le faible taux de retour des fiches de collecte des données.	
Modalités d'interprétation	Les données sont agrégées d'années en années en prenant pour base la situation de référence	

5) Commentaires

PROGRAMME 147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Taux de couverture médiatique des activités du MINJEC
Objectif	Informier, éduquer et sensibiliser les jeunes et le public sur les activités du MINJEC en vue de rendre visible et lisibles les actions du gouvernement en faveur de la jeunesse
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE
Action concernée par l'objectif	10 - COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CELCOM
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CELCOM
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Il s'agit ici de données mixtes : quantitatives et qualitatives
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	Nombre des activités médiatisées/nombres d'activités organisés X 100
Périodicité de la mesure	Fréquence de mesure de l'indicateur (annuelle)
Dernier résultat connu	Année: 2015 Valeur: 90%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022 Valeur: 96.0
Prévisions annuelles	Année: 2022 Valeur: 96%
	Année: 2023 Valeur: 98%
	Année: 2024 Valeur: 96%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	-Rapport d'activités -Pressbook -Publications
Mode de collecte des données	Les données sont collectées par mois : -A partir du plan de travail annuel, nous avons les différentes activités budgétisées : -Les différents rapports d'activités trimestriels permettent de ressortir les activités qui ont été réalisées.
Services ou organismes responsables de la collecte des données	CELCOM, Le contrôleur de gestion
Vérification/ Validation des données	Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats est mis en place
Service responsable de la synthèse des données	CELCOM, Le Contrôleur de gestion
Service interne ou structure externe responsable des analyses	CELCOM, Le Référent de l'action, Le Contrôle de gestion
Coût de collecte et d'analyse	-Les moyens à mobiliser sont d'ordre financier, matériel et humain
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Les données obtenues par la méthode qualitative sont subjectives étant donné qu'elles laissent transparaitre les émotions de l'interviewé. Les questions contenues dans le questionnaire sont pour la plupart des questions fermées.
Modalités d'interprétation	-
5) Commentaires	
RAS	

PROGRAMME 147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des documents produits, diffusés et archivés	
Objectif	Améliorer la gestion des ressources documentaires au MINJEC	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE	
Action concernée par l'objectif	11 - GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CNPDDJ	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CNPDDJ	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Quantité de documents produits	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre de documents produits et diffusés/nombre de documents sollicités par UTO X 100	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2016	Valeur: 27 %
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 65.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 65%
	Année: 2023	Valeur: 70%
	Année: 2024	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Fiche de collecte des données auprès des UTO -Registre de sortie des documents en direction des UTO	
Mode de collecte des données	-Mission de collecte des données auprès des UTO	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	CNPDDJ	
Vérification/ Validation des données	-Fiches de décharge -Rapport de mission	
Service responsable de la synthèse des données	-CNPDDJ	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Service des affaires générales -Responsable du programme 147 -Contrôleur de gestion 147	
Coût de collecte et d'analyse	5 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Moyens insuffisants	
Modalités d'interprétation	-	
5) Commentaires		
RAS		

■ 9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES	1 554 796 000	1 554 796 000	0	0	1 554 796 000	1 554 796 000
02	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION	75 000 000	75 000 000	0	0	75 000 000	75 000 000
03	GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE	229 250 000	229 250 000	0	0	229 250 000	229 250 000
04	INFORMATION ET DONNEES STATISTIQUES POUR LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET DE SUIVI DE LA PERFORMANCE	33 500 000	33 500 000	0	0	33 500 000	33 500 000
05	AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	20 000 000	20 000 000	535 100 000	535 100 000	555 100 000	555 100 000
06	DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	1 156 100 000	1 156 100 000	0	0	1 156 100 000	1 156 100 000
07	DÉVELOPPEMENT DES TIC	26 000 000	26 000 000	0	0	26 000 000	26 000 000
08	CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE	89 000 000	89 000 000	0	0	89 000 000	89 000 000
09	CONSEIL JURIDIQUE	75 000 000	75 000 000	0	0	75 000 000	75 000 000
10	COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE	56 000 000	56 000 000	0	0	56 000 000	56 000 000
11	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES	27 000 000	27 000 000	0	0	27 000 000	27 000 000
TOTAL		3 341 646 000	3 341 646 000	535 100 000	535 100 000	3 876 746 000	3 876 746 000